VOLUME VI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 26 JUIN 1918 NUMERO 7

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANA[DA] PUB. CO. LTD.
619 Av. [Mc]Dermot
Téléphones — Garry 4264-4265

ENERGIQUE ALLOCUTION DE SA GRANDEUR MGR BELIVEAU

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE NOTRE FETE NATIONALE A SAINT-BONIFACE, MGR BELIVEAU TRAITE DES CONDITIONS NECESSAIRES A L'ACCOMPLISSEMENT DE NOS DESTINEES.

Malgré la guerre et la conscription, Saint-Boniface n'a pas voulu laisser passer inaperçue notre fête nationale. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque avait bien voulu modifier l'itinéraire de sa visite pastorale afin de pouvoir officier à la grand'messe à la cathédrale. On ne pouvait pas organiser une de ces grandes parades imposantes du passé. On se contenta donc de former les rangs à l'hôtel de ville dans l'ordre suivant: le chef de police Mazeil, escorté de quatre officiers, drapeaux Union Jack et du Sacré-Coeur, les enfants de Saint-Boniface, la Fanfare LaVérendrye, la bannière de la société Saint-Jean-Baptiste, les membres, le président et le vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, le docteur Lachance, le président et le second vice-président, MM. J.-A. Marion et Alexandre Bernier. Par les rues Provencher et Taché on se rendit à l'archevêché, puis à la cathédrale.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Primeau. Il parla de Saint-Jean-Baptiste, des qualités et des vertus que doivent avoir les Canadiens français.

A la fin de la messe le docteur Lachance lut une adresse à Sa Grandeur Monseigneur. Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte de l'adresse et celui de l'éloquente et énergique réponse de l'archevêque de Saint-Boniface.

Adresse

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Quand les Canadiens français passèrent sous la domination de l'Angleterre, ils formaient déjà un peuple avec ses coutumes, ses traditions, sa langue surtout, cette langue de [illegible] qui s'échappe de l'âme nationale. Nous avions une patrie que nous transmettions avec nos personnes à nos nouveaux souverains. Nous avions une patrie. Or, une patrie, si humble qu'elle soit, inspire l'amour à ses enfants et exige le respect des étrangers imbus des notions de droit, d'honneur et de liberté.

L'amour de l'enfant pour leur patrie est naturel à tout coeur bien né, mais le droit d'exiger le respect de [illegible] de sa nation est un apanage de noblesse qu'une race fière ne peut abdiquer sans forfaire à la conscience et à l'honneur. Noblesse oblige. Or, noblesse oblige le Canadien français [illegible] d'humilité, ni pas [illegible] dans la victoire, ni sans bassesse dans la défaite et de rester égaux et fiers par leurs mêmes sentiments chevaleresques, malgré l'infériorité amenée par le sort des armes.

Grâce à notre clergé si admirable par ses lumières et son dévouement, nous avons appris notre devoir dans des circonstances difficiles de notre histoire.

Et ici, il me fait plaisir, Monseigneur, d'adresser à Votre Grandeur ces paroles qu'un [illegible] distingué adressait à un évêque, votre prédécesseur:

"Partout où il y a à lutter, partout où il y a un progrès, partout où il s'agit d'une pensée qui marquait véritablement un pas vers l'avenir, nous voyons le nom d'un évêque illustre ou d'un apôtre prêchant [illegible] en parlant avec simplicité, illuminant les esprits ou gagnant les coeurs et [illegible], dans tous les cas, pour notre liberté, pour nos institutions et même pour notre prospérité matérielle, entouré de sollicitude, ce soin jaloux qui ne sont pas incompatibles conséquemment avec l'administration des choses spirituelles.

"Et cependant, cette voix de nos prêtres, à la fois pacifique et patriotique, nous apprit à reconnaître des vainqueurs, mais fièrement et sans rien abdiquer de notre dignité et de nos croyances, nous inspira ce sentiment inviolable de fidélité qui fit que nous partageant nous-mêmes, nous avons donné loyalement et sans arrière-pensée notre bras à l'Angleterre, et réservé nos coeurs à la France."

Ces devoirs d'un patriotisme complexe mais sincère et intelligent, nous saurons les remplir, sous votre direction, Monseigneur, et nous saurons garder la fidélité à notre sang français, sans forfaire à notre loyauté britannique. L'un sera garant de l'autre. Car, si nous pouvions renier notre race, on pourrait craindre davantage que nous trahissions notre souverain. La religion qui est l'atmosphère de nos fêtes patriotiques élève et purifie nos sentiments, nous console dans nos chagrins, nos deuils et nos malheurs en nous montrant la patrie céleste dont celle d'ici-bas n'est que le vestibule.

Monseigneur, c'est surtout en voyant à notre fête des chefs comme Votre Grandeur en qui nous reconnaissons l'éclat de la prudence et de la piété, que nous marchons avec confiance vers notre destinée. Nos évêques, nos prêtres changent de nom, mais le même esprit apostolique, la même lumière surnaturelle qui éclairait les illustres fondateurs de ce diocèse se reconnaît sans altération dans leurs successeurs et semble même augmenter parfois pour les mettre à la hauteur des crises difficiles que nous traversons. Aussi, nous embrassons dans une même vénération, nous chérissons d'un égal amour ces glorieux évêques, ces saints prêtres d'autrefois, ces pères de notre patrie, et ceux qui nous guident actuellement dans cette tourmente effroyable qui bouleverse le monde.

Un siècle s'est passé: les siècles passeront, mais nous et nos enfants nous resterons fidèles aux évêques que le Saint-Esprit a préposés au gouvernement de l'Eglise, toujours fidèles au Souverain Pontife, le Vicaire de Jésus-Christ.

Pour affermir ces sentiments dans nos coeurs, veuillez nous accorder, Monseigneur, votre paternelle bénédiction.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.
Par E. Lachance, président.

Réponse de Monseigneur

Monsieur le Président,

Je [illegible] de dire que j'accepte votre adresse avec plaisir. Elle est l'expression des sentiments du peuple canadien parlant par la bouche du président de sa société nationale. Elle s'adresse au premier pasteur de ce diocèse; c'est le peuple s'adressant à la Sainte Eglise. Ce sont les fils venant à leur mère en un grand jour de fête. Soyez mille fois les bienvenus.

Par la foi, je suis votre père, par la communauté de sang, je suis votre frère, par les aspirations communes, je suis votre concitoyen. Toutes ces choses très nobles en elles-mêmes s'allient aisément et, si saint Paul a pu être le plus cosmopolite des apôtres, osez-vous nous dire, tout en restant fait par le coeur, je ne vois pas comment il serait nécessaire de laisser s'amoindrir le sentiment national en nous, pour être l'évêque et le père de tous.

Comme vous le dites très bien, Monsieur le président, le soin des choses spirituelles est parfaitement compatible avec le souci de la liberté des siens, de la défense de leurs institutions, et même [illegible] pas la sollicitude pour leur prospérité matérielle.

Les grands évêques qui nous ont précédé sur ce siège de Saint-Boniface ont su associer ces choses et rester des hommes de Dieu. Leur humble successeur n'a qu'à s'efforcer de suivre leurs traces, et c'est son désir. Fasse Dieu que la réalisation de ces désirs ne soit pas trop indigne des grandes oeuvres faites par ces morts glorieux.

La patrie, pour nous Canadiens-français, comporte la communauté de la langue, des croyances et des traditions nationales.

L'un de nos poètes a dit:

"Jadis, la France sur nos bords,
"Jeta sa semence immortelle.
"Et nous secondant ses efforts,
"Avons fait la France nouvelle."

Pour nous, Canadiens-français, la patrie c'est la France Nouvelle. Qu'elle soit sur les bords du majestueux Saint-Laurent, sur les bords de l'Outaouais, sur les bords de la Rivière-Rouge ou dans les grandes prairies de l'Ouest, c'est toujours la France Nouvelle, puisque partout c'est la communauté de foi, de langue, de souvenirs et de traditions. C'est l'amour de cette patrie et de tout ce qui peut la perpétuer, que je vous engage à cultiver soigneusement dans vos coeurs, dans vos foyers, dans vos paroisses, dans cette province et dans toutes les parties du Canada où vous irez habiter.

C'est dire que nous n'accepterons jamais l'idée de parquer la patrie canadienne dans une des provinces de ce vaste pays, lui refusant toute expansion en dehors de ce territoire, déjà débordé par les nôtres.

Est-ce à dire que nous marchandons notre loyauté à l'Angleterre? L'histoire de notre passé est là pour donner le démenti à cette calomnie: les événements actuels sont la sublime continuation de notre fidélité passée. Certains devoirs nouveaux et très onéreux, périlleux même peut-être pour notre vie nationale au Canada, ont été vivement discutés par les nôtres: c'était leur droit incontestable, car quoi qu'on puisse en dire, ces devoirs nouveaux sont sûrement en marge de la constitution qui nous régissait.

La guerre a bouleversé bien des choses. Nous nous abstenons de qualifier ici les moyens mis en oeuvre pour donner force légale à des devoirs nouveaux, mais quand ces devoirs sont apparus aux nôtres revêtus de la majesté de la loi, avec l'énergie d'hommes fiers et intelligents qui voient à temps la responsabilité et qui la discutent quand c'est leur droit, ils ont marché à l'accomplissement du devoir, alors que d'autres qui avaient gardé le silence quand il était temps de parler, jettent les hauts cris alors que les nôtres marchent résolument au devoir.

On a crié au changement de l'opinion dans Québec et partout où se trouvait la patrie canadienne-française. De changement, pas; mais de la loyauté en action: c'est ce que nous avons toujours donné à l'Angleterre, et c'est tout ce qu'elle peut nous demander.

Cela ne veut pourtant pas dire que nous donnons tête-baissée dans les rêves creux des impérialistes à outrance. Nous gardons pour la patrie canadienne-française l'amour tendre et chaud que nous devons à notre foi, à notre langue, au culte de nos souvenirs et à la préservation de notre entité nationale.

Le jour où l'Angleterre nous garantissait nos libertés civiles et le libre exercice de notre religion, elle nous garantissait ce que nous réclamons aujourd'hui dans le Canada tout entier. Si certains représentants du sentiment anglais en ce pays trouvent que la mère-patrie nous a garantis une trop large somme de libertés, libre à eux de proclamer, croyons-nous, que le moment est fort mal choisi pour le dire, alors que les conséquences pratiques du contrat, tel qu'expliqué par les faits actuels, au moins, nous imposent le sacrifice du plus pur de notre sang, que nous avons le mérite d'offrir alors que les libertés essentielles à notre vie nationale sont contestées en maints endroits du Canada, et notamment au Manitoba.

Cela n'ébranle pourtant pas notre loyauté envers la mère-patrie: notre loyauté n'est pas affaire de sentimentalité, mais d'obligation morale, et parce qu'elle est à cette hauteur, elle résiste à des ébranlements qui suffiraient à ruiner un sentiment moins haut placé.

Nous restons quand même fidèles au sentiment canadien-français, et ceux-là seuls pourraient nous en blâmer pour qui le Canada ne vient qu'au second plan dans leurs pensées.

Vous êtes venus ce matin déposer au pied du Maître des nations le témoignage de votre foi et les aspirations de vos coeurs: puisse-t-il les entendre et les bénir! C'est ce que nous lui demandons en vous bénissant avec toute l'affection d'un coeur à jamais dévoué à vos intérêts spirituels, à vos légitimes libertés, à vos institutions nationales, ainsi qu'à votre prospérité matérielle qui a son rôle à jouer dans le mouvement qui vous donnera votre place au soleil du Bon Dieu sur ce continent de l'Amérique du Nord.

LA TROUPE MILITAIRE AU NOVICIAT DES JESUITES A GUELPH, ONTARIO

ELLE Y VA A LA RECHERCHE DE PRETENDUS DESERTEURS ET N'EN TROUVE AUCUN.—HISTORE MONTEE PAR LES METHODISTES.—EXCUSES DU MINISTRE DE LA MILICE —L'AUTEUR DE CETTE INEPTIE EST DEGOMME.

Ottawa, 21. — Le ministère de la milice et de la défense a déclaré hier soir, que si l'on peut prouver que les jeunes gens qui sont entrés au Noviciat Saint-Stanislas, à Guelph, sont aptes au service militaire, d'après la loi du service obligatoire, ils seront requis de s'y soumettre. En outre les autorités militaires ont fait le recensement des Jésuites, à Guelph et publieront prochainement un communiqué officiel.

* * *

Critiques de M. W.-D. Spence

(Service de la Canadian Press)

Toronto, 21. — Une dépêche de Guelph au "Telegram", rapporte comme suit, ce qu'a déclaré le révérend W.-D. Spence, président de l'Association ministérielle de Guelph et pasteur de l'église "Congregational", à Guelph:

"Il y a environ dix jours, le noviciat des Jésuites, à Guelph, a été visité par la police fédérale. Quarante-six hommes furent trouvés dans l'établissement. Sur ce nombre 22 étaient entrés au noviciat depuis la mise en vigueur de la loi du Service Militaire. La police ne pouvait faire aucune arrestation, à cause des instructions reçues d'Ottawa. Il a été découvert, en dernier lieu, que quelques-uns de ces jeunes hommes n'avaient pas l'intention d'étudier la théologie et qu'ils se servaient purement de cet endroit comme d'un endroit sûr, pour échapper à cette loi.

"Parmi les vingt-deux jeunes gens qui sont entrés au noviciat depuis la mise en vigueur de la loi, l'un des derniers arrivés est le fils de l'hon. M. Doherty, ministre de la Justice âgé de 19 ans. Il a été décidé que le sort de ces vingt-deux hommes soit laissé entre les mains du ministère de la Justice.

"Vu le fait que des journaux locaux ont refusé de publier aucun détail au sujet de cette visite, les ministres protestants de Guelph ont notifié le ministre de la Milice à Ottawa qu'ils sont au courant des faits et qu'ils se proposent de tenir une assemblée de protestation à laquelle ils exposeront les faits et les noms et demanderont une justice commune."

L'assemblée sera tenue dimanche prochain.

Mise au point des autorités du noviciat

Le noviciat est sous la direction du R. P. Power, supérieur général de la Compagnie de Jésus en Canada, du R. P. Berge, recteur, et du R. P. Doyle.

A la suite de ces accusations, les autorités de l'établissement ont publié le rapport suivant:

"En réponse aux enquêtes, le recteur de Saint-Stanislas a dit que bien des rumeurs s'étaient répandues au dehors que l'institution abritait des déserteurs ou des insoumis à la loi du service militaire et aux arrêtés ministériels, et qu'il désire rejeter absolument ces fausses rumeurs et d'autres allégués de même nature.

"En tout temps, l'on a pris un soin particulier à n'accepter dans l'Ordre aucune personne sujette à la loi ou aux ordres des arrêtés ministériels. Des représentants du gouvernement ont visité le noviciat et fait des enquêtes, toutes ont atteint pleinement leur objet, et l'on a donné aux agents toute liberté possible pour obtenir les renseignements qu'ils croyaient nécessaires.

"Le gouvernement va promptement publier un communiqué officiel sur toute cette affaire.

Un fonctionnaire du ministère de la Justice était à Guelph, hier, pour faire une enquête sur toute cette affaire.

Tel qu'il a été annoncé, à Ottawa, trois jeunes gens soupçonnés d'être aptes au service militaire ont été appréhendés temporairement lorsque la visite fut faite, mais ont prouvé aux autorités qu'ils n'étaient pas sujets au service militaire. Le fils de l'hon. M. Doherty est entré dans l'Ordre alors qu'il était âgé de 18 ans. Il est maintenant âgé de 19 ans. On dit qu'il est entré dans l'Ordre après que les médecins eurent déclaré qu'il était physiquement inapte au service militaire.

Une dénégation de M. C.-J. Doherty

Ottawa, 21. — A la suite des incidents de Guelph, M. C.-J. Doherty, ministre de la Justice et premier ministre intérimaire, a déclaré ce qui suit:

"Les autorités militaires donneront une déclaration officielle sur l'article extraordinaire paru dans le "Journal" de ce soir, au sujet du noviciat des Jésuites de Guelph.

"Je désire simplement dire que cet article est faux en tout ce qu'il insinue au sujet de mon fils qui serait coupable d'avoir voulu violer ou éluder la loi du service militaire. A l'époque où il est entré dans l'Ordre, il n'était, à cause de son âge, aucunement sujet à la loi. De plus, il avait été déterminé de la manière la plus autorisée qu'il était physiquement inapte au service militaire."

Le "Journal" a reproduit un article publié en première page de l'"Orange Sentinel", qui était un sermon du Rév. Dr Palmer, à l'église presbytérienne de Preston, dimanche dernier.

* * *

Le ministre de la milice exprime au recteur du noviciat Saint-Stanislas ses regrets de la façon dont les agents militaires se sont comportés vis-à-vis du personnel de l'établissement.

Ottawa, 22. — Le ministre de la milice a fait des excuses, hier, auprès du recteur du noviciat Saint-Stanislas, à Guelph, pour la façon dont les agents militaires ont envahi l'établissement et sommé le supérieur de leur laisser librement examiner tout le personnel des jeunes novices.

Après enquête minutieuse, on a découvert qu'aucun des onze jeunes gens qui étaient entrés dans l'Ordre depuis la mise en vigueur de la loi de conscription, n'était sujet au service militaire, à cause de leur âge ou bien de leur situation exceptionnelle. Le Rév. Père Bourque a protesté vigoureusement auprès du ministre de la milice et du ministre de la justice, et le général Mewburn a répondu en ordonnant aux agents de quitter l'établissement, ce qu'ils ont fait après avoir pris les noms et l'âge du personnel.

Le jeune fils de M. C.-J. Doherty, ministre de la justice, se trouve au noviciat des Jésuites depuis le 30 mars 1918; il était alors âgé de 18 ans, et était muni de certificats d'exemption médicaux le plaçant dans la catégorie E. Il n'était donc aucunement soumis à la loi militaire.

Les excuses du général Mewburn

Guelph, Ont., 22. — Le major général Mewburn, ministre de la Milice, a répondu à la lettre de protestation du père Bourque, recteur du noviciat de cette ville, par le télégramme suivant:

J'arrive de voyage, et je viens justement de prendre connaissance de votre lettre datée du 8 courant. Je ne trouve pas de mots pour vous dire combien profondément je regrette l'action accomplie par le prévost maréchal Macauley dans la soirée du 7 de ce mois. A mon arrivée à Ottawa on a attiré mon attention sur cette déplorable affaire.

Je constate que mon aide de camp a déjà institué une enquête à ce sujet et si les faits sont tels que vous les avez narrés dans votre lettre, ce dont je ne doute pas, je puis vous assurer que le fonctionnaire qui a commis cette erreur de jugement sera traité comme il convient, car j'entends bien ne pas tolérer des agissements d'une telle nature de la part des agents militaires en autant qu'il s'agira de l'application de la loi militaire. Encore une fois je regrette profondément cet incident et je vous remercie pour votre lettre qui est toute de franchise.

Pour ce qui est de la question de savoir si vos étudiants, quels qu'ils soient, doivent se soumettre à la loi militaire, l'autorité judiciaire est présentement à l'étudier.

Veuillez me croire,
Votre dévoué,
(Signé) MEWBURN.

Le Rév. Père Bourque proteste

Toronto, 22. — Le Telegram, de Toronto, a publié dans son édition d'hier une lettre du R. P. Bourque, recteur du noviciat Saint-Stanislas à Guelph, adressée au major général Mewburn, dans laquelle le Révérend Père proteste énergiquement contre l'action accomplie par la police militaire qui est allée fouiller le noviciat à la recherche de prétendus déserteurs. Le Père Bourque a dit que les perquisitions ont été faites par un groupe de policiers militaires commandés par le prévôt maréchal Macauley qui vinrent frapper à la porte de l'établissement à 9 heures 35 p.m., le 7 juin. Le capitaine Macauley, accompagné de deux aides, fit son entrée pendant qu'un cordon d'agents fédéraux encerclait l'édifice.

Le père Bourque protesta fortement contre cette intrusion violente et chargea le père Hingston, un chapelain retour du front, de s'assurer de quelle autorité le capitaine venait forcer leur porte, pendant que lui-même irait consulter par voie téléphonique le conseil légal de l'institution. Il offrit ensuite au capitaine de le conduire aux diverses chambres des novices ou de réunir ces derniers dans le réfectoire où il pourrait les examiner tout à son aise. Le capitaine Macauley ayant opté pour cette dernière alternative les pensionnaires se rassemblèrent dans la salle en question et y subirent leur examen.

Au cours d'une entrevue, le R. P. Bourque dit que onze pensionnaires seulement avaient été admis au noviciat durant la période écoulée entre la date de la passation de la loi militaire et le jour où les agents fédéraux firent leur intrusion dans l'établissement. De ce nombre, ajoute-t-il, quatre sont âgés de 18 ans, trois de 19 ans, un de 21 ans, un de 22 ans, un de 17 ans et un autre de nationalité américaine à qui des certificats ont été donnés par les médecins militaires, attestant qu'il est inapte à tout service.

"Des occupations bien modestes emploient le temps des novices qui, en outre, ont maints devoirs religieux à remplir. Ils n'ont pas droit de converser entre eux, dit le père Bourque, et à tout moment ils sont appelés à faire preuve d'obéissance.

"MM. Doherty, Noonan et Smith furent appréhendés par la police, mais furent tôt relâchés, attendu qu'ils n'étaient pas conscriptibles. M. Doherty, le fils du ministre de la Justice, n'a que 19 ans et est dans la classe E."

De son côté le supérieur général de la communauté, le Révérend Père Power, a déclaré qu'il était absolument faux que le fait du noviciat abritait 22 jeunes gens conscriptibles et ajouta: "Le jeune homme qui viendrait dans cette maison pour échapper à la loi militaire ne ferait que tomber de Charybde en Scylla."

Agitation des ministres protestants

Guelph, Ont., 22. — Toute cette affaire aurait été étouffée si nous n'avions pas insisté auprès de l'autorité à Ottawa et bombardé le cabinet des ministres pour que la censure n'empêchât pas la lumière de se faire autour de cet incident. Nous avons dit aux ministres que nous étions pour publier des pamphlets et tenir des assemblées de protestation au cas où les détails de cette incursion de la police ne seraient pas livrés à la publicité". C'est en ces termes que le président de l'association des ministres protestants, le Révérend W.-D. Spence, accueillit la nouvelle que le bureau de la censure avait autorisé la publication de ce qui a trait à la visite faite par la police militaire au noviciat des Pères Jésuites à Guelph.

Un sous-comité de l'association s'est réuni hier, pour discuter la question de savoir s'il était encore à propos de tenir une grande assemblée publique pour protester contre la lenteur que le gouvernement met à appréhender les novices de l'institution des Jésuites qui tout en étant conscriptibles ne se sont pas soumis à la loi militaire. Etant donné que le gouvernement a promis de faire sous peu une déclaration à ce sujet, il a été décidé que rien serait fait avant que cette déclaration ne soit publiée et reconnue comme non satisfaisante.

M. Hugh Guthrie, solliciteur général, leur a écrit qu'une telle assemblée ne pouvait être tenue sans transgresser la loi.

Macauley en disgrâce

Toronto, 22. — Le capitaine A. C. Macauley, qui a agi comme assistant-prévôt-maréchal en cette ville, durant les quinze derniers mois, et qui dirigea les recherches qui furent faites au noviciat de Guelph, dans la soirée du 7 juin, a été notifié par Ottawa qu'il sera prochainement transféré à Winnipeg.

Montréal, 22. — La **Gazette** de cette ville, publie ce matin en page de rédaction, que toute cette affaire est manifestement dirigée contre le ministre de la Justice, que les sectaires ontariens veulent déloger à cause de son caractère franchement catholique; M. Doherty est le seul ministre catholique du cabinet unioniste. "C'est une attaque malicieuse", écrit le journal, inspirée par les protestants de Guelph.

LES FEMMES EN ANGLETERRE

Grave problème social d'après-guerre

D'après un rapport officiel, il y aurait, à l'heure actuelle, 4,538,000 femmes et filles employées dans les divers corps de métiers qui se trouvent sous la juridiction de la Chambre de Commerce de la Grande-Bretagne. Ces chiffres ne comprennent pas les femmes qui s'adonnent aux métiers secondaires ou qui travaillent sur la terre. Les servantes sont aussi exclus. Les aides des hôpitaux, les infirmières de la Croix Rouge et autres, n'y figurent pas non plus. De fait, si l'on comprenait toutes les classes de femmes anglaises travaillant pour la guerre, le chiffre total dépasserait de beaucoup 5,000,000.

Avant le commencement de la guerre, le nombre des femmes employées, par toute la Grande-Bretagne, était en-dessus de 200,000 et la plus grande partie travaillaient dans les industries textiles. D'après le rapport de 1917, 198,000 étaient alors dans des bureaux du Gouvernement, à l'exclusion du service civil et du gouvernement local. Ces deux derniers en employaient 146,000. Les ouvrières en munitions comptaient plus de 800,000; employées dans les usines chimiques et pour les ponts et chaussées, 200,000; travaillant au terroir, 100,000 (plus 30,000 autres réquisitionnées pour cet été) et des milliers d'autres faisant l'office de mécaniciens, de conducteurs d'autos, d'ambulances, de tramways, d'omnibus et de fiacres, toutes sortes de travaux de chemin de fer, ou remplissant les fonctions de facteurs, de commis de banques ou de bureaux de toute description. Un recrutement continuel se poursuit régulièrement pour toutes ces lignes d'occupations et les réponses s'inscrivent au taux de 15,000 par semaine.

La femme prend la place de l'homme. Tout cela peut marcher sans heurt tant que durera la guerre. En sera-t-il de même quand, la paix conclue, le licenciement des troupes renverra à l'atelier les deux ou trois millions d'hommes actuellement aux armées? Il est permis d'en douter. D'aucuns, bien informés de la situation ouvrière en Angleterre, prédisent qu'on y sera témoin de conflits sociaux qui ébranleront tout l'état.

LE CONGRES

Le Congrès de l'Association d'Education a obtenu un excellent et très réconfortant succès. Déférant au désir de l'Exécutif, la "Liberté" ne publiera que le rapport officiel que l'on nous communiquera pour le prochain numéro.

La "Free Press" a publié un rapport incomplet et erroné des délibérations du congrès. Les représentants des journaux n'étant point admis aux séances du congrès, il a fallu que la "Free Press" se procurât ses renseignements de quelqu'un ayant assisté au moins à la première séance. Celui-là a trahi. Aussi n'a-t-il pas reparu aux séances d'hier.

LE COIN DES DAMES

JE m'isole du brouhaha du déménagement pour venir quand même faire ma jasette accoutumée. J'échappe ainsi à la tentation de me plaindre de ma fatigue et de grogner... Oui, nous déménageons! c'est un verbe actif, il n'y a pas à s'y méprendre... O vous, mes soeurs, qui l'avez déjà conjugué, j'ai votre sympathie, n'est-ce pas? Quel fléau! On y pense le jour, on y rêve la nuit, bref, on y perd un peu sa tête, ma foi...

Mais, comme en toutes choses, même les plus désagréables, il faut s'efforcer d'en chercher un côté intéressant, moi, je l'ai trouvé dans l'occasion que me fournit ce bouleversement, de remuer des souvenirs poudreux, mais si forts, si doux! De ces souvenirs, j'en ai d'éparpillés un peu partout — il paraît que je ne suis pas une fille d'ordre. Bah! ça me donne le plaisir des découvertes... Au fond d'une malle, dans une grande boite, voici des photographies qui me rappellent des personnes aimées, et dont plusieurs — les morts vont vite — ont déjà cueilli le fruit de leur labeur. Dans un autre coin, je trouve des lettres aux plis jaunis et coupés, que je relis avec des sentiments divers: les unes, joyeuses et spontanées, pleines de fraîcheur, me remettent en mémoire de gentilles frimousses qui ont partagé mes jeux et mes études; les autres, messagères de la douleur, me rendent tristes; d'autres encore renferment de sages conseils... qui me forcent à faire un sérieux examen de conscience... Tous ces témoignages d'affection sont empreints de cordialité vraie qui va au coeur, parce que l'intérêt qui fait sa trouée partout et qui fait souffrir les âmes délicates, ne se voit pas dans ces lignes de franche amitié. J'ai là devant les yeux un volume de lettres entre autres, attachées avec un ruban mauve, que je baiserais avec respect comme une relique. Elles me viennent d'une "presque soeur", une petite martyre, que j'aimais tendrement, et partie trop tôt pour le ciel... Elle est heureuse, je dois l'être aussi de son bonheur...

En vidant mes tiroirs, j'ai découvert avec joie beaucoup de ces petites choses qu'on tient à garder près de soi, et pour lesquelles on fait toujours de la place, parce qu'elles font partie de notre âme. En les contemplant, on sent revivre en soi les mêmes impressions de joie ou de tristesse ressenties à l'époque qu'elles évoquent...

Le déménagement a cela de triste aussi qu'on laisse des lieux témoins d'heurs et malheurs, et il semble que les murs qu'on quitte, gardent dans leur impassibilité quelque lambeau de soi qu'on voudrait emporter.

... Mais déjà le souci de faire son nouveau nid aussi confortable et attrayant que possible, secoue la mélancolie qui nous enveloppe, et nous formons un tas de plans, tout en dégarnissant les fenêtres, en dérangeant les meubles, en enlevant les cadres pendus aux murs. Déjà tout cela a trouvé, dans notre esprit, sa place respective dans le futur "home" que nous essayerons de faire vivant et chaud, pas trop compassé, pas trop sévère, avec quelques livres, des journaux, un sac à ouvrage "à la la traîne". Qu'il révèle la vie enfin!

Voilà ma manière à moi de supporter les épreuves du déménagement. Ne vous hâtez pas trop, par exemple, de louer ma sagesse j'en fais preuve trop peu souvent!

JACQUELINE DES ERABLES.

19 juin 1918.

L'HORLOGE

Elle a l'air vaguement humaine
Avec sa face d'émail blanc
Et sa robe couleur de chêne
Où bat son coeur rythmique et lent.

Elle habite un coin solitaire
Où l'araignée a son réduit,
Et fait son oeuvre de mystère
Sans se hâter, le jour, la nuit...

Elle vit à l'écart, étrange
Et respectée, on la défend
Du heurt des chaises qu'on dérange
Et des gambades des enfants.

L'horloge valétudinaire
Craint les caprices des saisons;
Elle vibre aux coups de tonnerre,
Le vent lui donne le frisson.

Elle a peur du cahot des roues,
Des portes qu'on ferme trop fort,
Les jours de pluie elle s'enroue,
Et le gel des grands froids l'endort.

Un souffle, un rien la contrarie,
Souvent même on ne sait pourquoi,
S'arrête la fragile vie
Dont palpite son coeur de bois.

Lousi Mercier.

L'HYMNE DE LA FOI

Croire, c'est se tourner vers le Père qui a vêtu le lis des champs, veille sur le passereau, témoigne de lui-même dans les oeuvres de ses mains; c'est entendre sa Voix dans le secret de son coeur.

Croire, c'est confesser sa soif de l'infini, tendre vers Dieu comme la plante en fleur se tourne vers l'aube; c'est refléter son être comme un eau claire reflète son rivage; écouter le désert chanter son Nom, "le jour le dire au jour, la nuit l'annoncer à la nuit".

Croire, c'est jeter ce cri vers le Seigneur: "Seigneur, vous êtes grand! Qui est comme Vous êtes? Qui est sorti du néant sans Vous? Qui n'avez-vous pas appelé? Vous m'avez fait à votre image dans Votre Sagesse. Votre regard était sur moi avant l'aurore. Seigneur, me voici! je vous adore." Croire, c'est être ainsi devant le Seigneur.

Croire, c'est aller comme les Mages vers la Lumière; dépasser par un pur désir les horizons matériels, se joindre à ceux que ne peuvent rassasier les biens éphémères, et qui se voient survivants au-delà des tombeaux; ressuscités par Celui que la mort n'a pas gardé.

Croire, c'est se donner un temple, une patrie; c'est reconnaître la Patrie qui demeure; conscient et libre, s'orienter; mettre derrière soi comme un pays de mensonge, un Sahara décevant, l'illustre Cité des superbes, pour aller vers la sainte Sion.

Croire, c'est écouter cette Parole qui traverse les siècles, vole le front des nations, fait les hommes frère, délivre et pacifie: la Parole bénie du Sauveur, gardée par l'Elu Pierre et les Disciples, propagée par leurs Successeurs; croire, c'est vivre de cette Parole.

Croire, c'est se reposer dans la Maison mystique; réclamer la protection de la douce Mère, l'Eglise; s'apparenter à la famille des Saints; s'élancer par l'espérance vers ces glorieux Disparus; convoiter le Royaume de la justice et de l'éternelle joie.

Albert Ferland.

(Extrait de "Les Hymnes du Retour".)

PENSEES CHOISIES

Si on te jette de la boue, garde-toi bien de riposter, il faudrait te baisser et te salir deux fois.

• • •

Le coeur humain est une cathédrale: il n'y a qu'un maître-autel qui est pour Dieu; mais que d'autels latéraux!!!

• • •

Le monde est plein de deux choses: l'amour et l'oubli de l'amour. — Mgr d'Hulst.

• • •

Dans le coeur qui aime, la place des absences reste toujours vide.

• • •

Quand nous aurons tous les droits, nous ne pourrons plus avoir aucun caprice, et voilà, mes soeurs, une logique inquiétante du féminisme outrancier. — Mme Gérard d'Houville.

Qui était le père des deux fils de Zébédée?

Zébédée.

RECETTES

Beignets au pain

1 tasse de croûtes de pain; 1 tasse de farine; ½ tasse de lait; ½ tasse de riz; 1 oeuf; 1 cuillerée à table de poudre à pâte; ½ cuillerée à thé de sel.

Couvrez le pain d'eau froide pendant une dizaine de minutes. Pressez-le entre les mains jusqu'à ce qu'il soit sec. Mettez dans un plat avec le lait, le riz, le sel et l'oeuf battu. Mêlez bien, puis mettez-y la farine et la poudre à pâte. Faites cuire dans une casserole ou sur une tôle bien chaude, donnant aux beignets la forme d'une huitre, saupoudrez de sucre et canelle, ou servez avec de la gelée.

• • •

Foie de boeuf aux légumes

2 livres de foie de boeuf; 2 cuillerées à table de graisse; 3 oignons hachés ou 1 tasse de petits oignons entiers; 1 tasse de navet; 1 tasse de carottes, 4 pommes de terre; céleri sec et persil; 2 cuillerées à table de farine; poivre et sel.

Mettre dégorger le foie dans l'eau froide, additionnée d'une cuillerée à table de vinaigre, environ 1 heure. Assécher avec un linge propre et couper en cubes d'environ 2 pouces. Saupoudrer chaque morceau de poivre et sel, les passer dans la farine. Les faire revenir dans la graisse et y faire jaunir les oignons légèrement. D'autre part mettre les autres légumes à l'eau bouillante salée dès que le tout bout, disposer les morceaux de foie sur les légumes, ainsi que les oignons, le céleri et le persil. Bien couvrir la casserole, laisser cuire à feu doux une heure.

SECOURS A LA FRANCE

Secours National et Croix Rouge Française

En 1916 une association fut organisée au Manitoba sous le nom de Secours National pour s'occuper du secours à apporter à la France; plus tard elle s'affilia la Croix Rouge Française.

Sur l'avis de Monsieur Gabriel Hanotaux, ancien Ministre des Affaires Etrangères de France, la dite association élargit son oeuvre; à sa tâche déjà grande vinrent s'ajouter: les soins à donner aux enfants tuberculeux revenus des territoires envahis, l'adoption des enfants de France, le rétablissement des évacués dans leurs départements respectifs.

Actuellement cette association s'occupe des sociétés françaises suivantes: Secours National de France; Croix Rouge Française; France-Amérique, Section France-Canada; Orphelins de la Guerre; Ligue Fraternelle des Enfants de France; Tricot du Combattant; Orphelins de France; Secours aux Rapatriés.

Sur le conseil de l'éminent homme d'Etat français, M. Hanotaux, l'association a demandé sa reconnaissance officielle aux autorités de la Province du Manitoba; son incorporation fut publiée dans la Gazette officielle du 18 mai 1918.

Les buts et objets de de l'association sont les suivants:

(a) Assistance et secours au peuple français cruellement éprouvé par la guerre.

(b) Organisation de toute quête publique et autres en argent ou en nature.

(c) Gérance de toute organisation charitable française autorisée par le Gouvernement de la République.

Le "Secours à la France" (War Relief for France) procède à l'expédition de tous les envois en argent et en nature par l'entremise du Comité France-Amérique, organisation dûment autorisée et agissant sous la haute surveillance du Ministère de la Guerre et du Ministère des Affaires Etrangères.

Il est du désir des autorités françaises de connaître les origines de tous les secours qui sont recueillis à l'étranger et, vu la grande générosité du peuple canadien, une branche spéciale a été organisée sous le nom "Section France-Canada".

Tous les envois de secours à la France provenant de la Province du Manitoba sont faits directement à cette section. Le peuple manitobain peut donc être assuré que tous les dons, etc., recueillis au Manitoba sont envoyés directement au gouvernement français et que ces dons sont portés au crédit de la Province de Manitoba.

Les vérificateurs des comptes pour le "Secours à la France" sont: MM. Marwick, Mitchell, Peat et Cie.

Prière de faire tout envoi d'argent à l'adresse suivante: "War Relief for France", Secours National, 435 rue Main, Winnipeg.

DEUX CANADIENS SE DISTINGUENT

Deux Canadiens-français, le général Lejeune et le général Doyen, occupent des postes élevés dans l'armée américaine.

New-York, 19. — La contribution du sang français à la création et à l'organisation des armées sur ce continent s'affirme à chaque phase de l'évolution de l'effroyable tourmente actuelle.

Ce qui démontre cette vérité, c'est qu'aujourd'hui on retrouve parmi les officiers du grand état-major américain, des Canadiens-français d'admirable carrière.

Pour ne citer que quelques cas, prenons par exemple celui du brigadier-général Jean-A. Lejeune, qui commande actuellement en France, l'héroïque brigade des marins américains, sous les ordres du général Pershing.

Ce vaillant officier est né aux Etats-Unis, mais c'est l'un des nôtres; ses parents, originaires du Québec, vinrent habiter le New-Hampshire, il y a un demi-siècle.

Il a fourni déjà une carrière énorme. Il a fait la campagne contre les "Boxers" en Chine; il a fait la campagne d'Espagne; à Cuba il était à la tête de ses 700 marins, en 1912, et il était promu lieutenant-colonel. Il a servi à Nicaragua, où il fallait surveiller étroitement les agissements du président Zelaya. Il servit à Panama, Porto-Rico, Saint-Domingue et Vera Cruz. Dernièrement il commandait le champ de Quantico, en Virginie. Le général Pershing vient de l'appeler auprès de lui. Le général Lejeune parle le français.

Un autre exemple est celui du général Charles-A. Doyen, qui appartient à la fameuse armée des "first to fight". Il occupe un très haut poste. Il commandait les marins, en France, mais on vient de le rappeler pour remplacer le général Lejeune, son compatriote et collègue.

Le général Doyen est également d'origine canadienne-française; il vient du New-Hampshire. Il a fait aussi plusieurs campagnes: Philippines, Santiago, Cuba, Mexique, etc., etc. Il commanda le dreadnought "New-York", de la flotte de l'Atlantique. Aux Philippines, il commandait la première brigade marine. En 1900 il était colonel. En 1915, il commandait les casernements de Washington.

La presse française a fait de grands éloges de ces deux bons officiers du général Pershing, et c'est un peu de gloire pour nous.

LE MEETING MACABRE

L'entrée des Allemands à Sébastopol, raconte l'Opinion, rend quelque actualité à un épisode de la dernière révolution russe.

Les matelots bolcheviks avaient décidé de fusiller méthodiquement tous les habitants des deux rues les plus chics de Sébastopol. Après le massacre, les corps furent jetés à la mer. La veuve d'une victime ayant pu rentrer ensuite dans la ville relativement apaisée, demanda à un scaphandrier de rechercher le corps de son mari pour lui donner une tombe. Or, le plongeur était à peine au fond qu'il tira frénétiquement la corde d'alarme. On le remonta. Il était presque fou et ne pouvait rien dire de plus que: "Le meeting! le meeting!" Enfin, après plusieurs heures, il fut en état de s'expliquer.

Lorsqu'il avait touché le fond, le plongeur s'était trouvé au milieu des habitants des deux rues condamnées, tout autour de lui, debout en foule serrée, les yeux ouverts, fixant le vide, les corps se balançant lentement, avec de petits soubresauts. L'explication était simple. Les cadavres, immergés avec des pierres attachées aux pieds, étaient restés debout, et les vagues leur donnaient un mouvement étrange, non point tout à fait continu ni régulier, une apparence de vie stupide, fantomale, effroyable.

SERVICE MILITAIRE BELGE

Les Belges nés pendant l'année 1899, sont en vertu de l'arrêté loi du 20 février 1918, soumis à l'obligation de s'inscrire avant le 15 juillet 1918 dans les Chancelleries consulaires, en vue du service militaire.

Ceux qui auront contracté un engagement volontaire dans le contingent canadien avant le 15 juillet 1918, sont dispensés de l'inscription.

Pour, le Consul Général de Belgique au Canada,
A. J. H. Dubuc,
Consul de Belgique à Winnipeg

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

VIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Marc, VIII, 1-9)

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit: J'ai pitié de ce peuple; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger; si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent: Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tant de monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir par terre; puis il prit les sept pains, rendit grâces à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés; et on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés; or ils étaient au nombre d'environ quatre mille; et Jésus les renvoya.

LE VIEUX FOUR DE CHEZ NOUS

Il est sis au bord du chemin, près de la maison, avec sa face noircie qui regarde les passants et sa petite toiture à pic qui défie les orages. Il a presque l'air d'un revenant le long de nos routes modernes.

Le vieux four en a connu des moissons d'épis et des générations d'humains! Bien des familles doivent la vie à sa flamme créatrice!

Les vieux fours que l'on voit le long des routes, près des vieilles maisons, sont les témoins d'une époque qui fut prospère; ils rappellent la fertilité ancienne de nos terres à blé! Leur présence nous fait songer au pain brun, généreux, où nos pères retrouvaient leurs forces; elle accuse nos gens qui le délaissent d'infidélité coupable, et d'avoir sacrifié aux faux dieux du pain blanc.

Avant qu'il disparaisse, rassemblons les traits essentiels de son image; voyons comment nos pères savaient l'ériger sur ses bases rustiques, et comment ils y faisaient cuire le pain de ménage, le bon pain généreux et brun.

Construction d'un four ancien

La construction du vieux four est à la fois simple, ingénieuse, économique; elle révèle des qualités certaines de nos pères.

La matière première n'est pas rare: c'est de la glaise; de l'argile ou de "l'ardille", bien pure prise généralement dans le lit des rivières. Cette argile diffère peu de celle qui compose nos meilleures terres à blé. Le pain est cuit dans la même argile qui a fait croître l'épi.

On construit le four près de la maison, ou du vieux hangar, au bord du chemin.

Le site du four une fois déterminé, on établit une solide base rectangulaire, de 6x7 pieds environ, construite en pierres des champs ou en bois. Si la base est en bois, deux "limandes" ou pièces longitudinales parallèles sont appuyées sur une pierre à chacune de leurs extrémités. Des madriers équarris à la hache ou des "croûtes de cèdre" de six pieds de long recouvrent les limandes transversalement. Des écorces de cèdre (thuya) assuraient ensuite l'étanchéité de cette plate-forme destinée à porter immédiatement l'âtre.

Une fois la base solidement établie, on procédait au pétrissage des matériaux dont sera fait le four lui-même. Sur un terrain uni, bien nettoyé, la glaise était additionnée d'environ un tiers de sable avec de l'eau par petites quantités. Le malaxage pouvait s'opérer de deux façons. La première consistait à remuer, écraser, retordre et étirer le mélange en tous sens au moyen de pioches, "masses" et de bêches. C'était un travail pénible de plusieurs heures.

Plus souvent l'argile était pétrie et mélangée sous les sabots lourds d'un cheval. Pendant une couple d'heures, sous la direction de son cavalier, l'animal docile ne cessait de "piloter" ou de fouler l'argile collante pour la rendre malléable et plastique.

Ce pâton glaiseux était ensuite découpé en "torches" ou pièces de douze à quinze pouces de longueur par six pouces de diamètre. Un ouvrier plaçait les torches sur le "gris" (structure de la base), pendant qu'un autre, armé d'une masse, frappait à coups redoublés sur l'âtre pour taper la glaise comme il faut. On obtenait ainsi une masse de six pouces d'épaisseur à surface plane et lisse parfaitement apte à porter le pain.

Dans la glaise molle de l'âtre, on enfonçait ensuite latéralement les deux extrémités de petites tiges ou branches d'arbre souples, recourbées, qui constituaient des cintres. On formait ainsi le squelette de cette petite voûte dont le point culminant était à environ trois pieds au-dessus de l'âtre. Des écorces de cèdres venaient encore recouvrir ce dôme pour retenir mieux l'argile.

L'ouverture du four était encadré le plus souvent par un vieux "brasier" (chaudron) défoncé. On utilisait encore les vieilles "lisses de carrioles", les bandages de roues hors d'usage. Plus tard on apprit à se servir des portes de poêle en fonte. Un couvert de chaudron, un panneau de bois nu ou recouvert de tôle devait fermer l'ouverture.

Les torches étaient ensuite disposées en assises régulières autour de cette structure squelettique, après avoir été au préalable mélangées avec un peu de foin pour plus de liant. Avec un maillet de bois franc, on battait énergiquement l'argile pour l'aplatir et faire adhérer les pièces entre elles.

Au troisième rang des torches, on plaçait, à l'arrière du four, un bouchon de bois qui devait modeler le trou du four. Le trou du four est un espace circulaire libre de quelques pouces de diamètre destiné à favoriser l'expulsion des gaz de la combustion ou à donner de la "tire" ou de la "halle". Le retrait de la glaise permettait plus tard d'enlever ce bouchon.

Une fois terminé, le four était mis à sécher, d'abord par le seul effet du grand air pendant quelques jours, puis ensuite par de petites attisées de plus en plus fréquentes. La flamme n'avait de cesse ensuite pendant une couple de jours. Au cours de ces flambées, l'argile s'était graduellement durcie, et les cintres qui la soutenaient avaient été brûlés. Il ne restait plus que l'empreinte de l'écorce de cèdre à l'intérieur de la voûte.

Quatre chevrons fixés en terre supportaient un toit de vieilles planches qui couvraient le four. Ce toit servait à garantir le four contre les intempéries des saisons et aussi... contre les assauts des gamins qui volontiers auraient escaladé son dôme d'argile.

Comment se faisait la cuite?

Purifiée par la flamme, l'argile est prête à recevoir le pain. L'ardeur du four va dorer la croûte comme le soleil l'épi. La cuite, chez nos pères, se faisait suivant un rite qu'une longue expérience avait fixé. Et d'abord, il fallait allumer le four! Volontiers ce soin était confié aux enfants. Comme je me suis senti homme la première fois que ma mère m'a dit: La pâte renfle vite, elle va bientôt soulever le couvert de la huche; es-tu capable d'allumer le four?

J'allai rapide, fier de mon importance, sous l'abri où le bois de four avait été soigneusement empilé. Jamais pour aucun autre usage on n'aurait osé prendre les "éclats" de bois de four! C'est un bois de sapin de deux pieds de longueur fendu fin ou en petits éclats.

Une petite brassée de mon père (une grosse pour moi) était nécessaire pour la première attisée. Dans le four ce bois était cagé en rangées transversales sur deux éclats qui servaient de base dans le sens de la longueur de l'âtre. Et voici que le feu créateur et divin
illumine le four, où va naître le pain.

Le bouchon de bois a été enlevé et la flamme monte avec la fumée jusqu'au-delà de cette issue unique. La figure de l'attiseur s'illumine de reflets vifs, pendant que toute la voûte du four prend une splendeur de couchant.

Quand le bois "casse", c'est le temps de faire la seconde attisée. Au second cassage, la braise est étendue sur toute la surface de l'âtre. L'épieu durci et effilé par io (braise est étendue sur toute la surface de l'âtre) flamme qui plonge dans l'ouverture rougeoyante du four me rappelle l'épieu d'Ulysse dans l'oeil du Cyclope.

On laisse "abattre" le four; puis au moyen d'un grattoir (petite planche de 21x6 pouces perpendiculaires à l'extrémité d'un long manche en bois), les braises expirantes sont raclées et jetées par terre. Un balai de branches de sapin imbibé d'eau sert à débarrasser l'âtre de ses cendres.

Puis on enfourne. La pâte en tapons de cinq à huit livres, est portée sur l'âtre avec une pelle de bois légère et effilée, la "main" comme on dit en certains endroits. Dix à quinze pains, — la famille est nombreuse, — subissent maintenant l'ardeur que les éclats de sapin ont mis au flanc de l'argile. On ferme toutes les issues: le bouchon de bois est entouré d'une toile humide, avant d'être replacé dans le trou du four; le panneau qui sert de porte est assujetti par une languette solide ou par la "main" obliquement appuyée sur le sol. C'est dans l'obscurité la plus profonde, dans le secret le plus absolu que l'âtre et la voûte échangent leurs mutuelles ardeurs en faveur du pain qui va naître.

Après une couple d'heures où s'accomplit l'oeuvre silencieuse, le blé sort de l'épreuve dernière. Le pain est cuit, parfumé, croustillant, doré. On défourne.

On s'empresse autour de la cuite qui refroidit.

On flaire, on soupèse le pain frais, et les regards se chargent de convoitise. Un signe d'assentiment du père ou de la mère suffit pour déchaîner toute la fureur des appétits; une grande croix est imprimée avec le couteau et l'entamme vole en éclat.

Il est encore meilleur que la dernière fois... et de toute la miche sacrifiée il ne restera qu'un petit château de pain qu'on achèvera de consommer au souper.

Les petits pains qui ne vont pas aux enfants, sont mis de côté pour les quêteux. Le voisin recevra un pain frais, en échange, d'une nouvelle cuite.

* * *

Les vieux fours, tels que nous les avons décrits, sont rares maintenant; la brique a remplacé l'argile. Mais je doute fort qu'elle résiste soixante-quinze ans ou cent ans comme le four de "chez-nous". Peu importe cependant la matière constructive pourvu que les fours viennent encore border nos routes. Le four délaissé a amené le triomphe du néfaste pain blanc. Aujourd'hui nos économistes et nos hygiénistes considèrent comme un progrès le retour au bon pain d'habitant. C'est la revanche des vieux fours. Que cette revanche dure toujours! Que la terre renouvelée par l'Agronomie moderne fasse germer plus de blé sauveur, que le meunier, en écoutant chanter la rivière sur les aubes des moulins, broie le bon froment, et que la flamme des fours palpite plus ardente pour le vieux pain... qui rajeunit!

Georges Bouchard.
Professeur à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.

(Le Parler Français.)

LA PRIERE DU GENERALISSIME

Nous lisons dans la dernière livraison du **Messager de Saint-Michel**, de Sherbrooke, P. Q., l'édifiante et instructive page suivante, que nous sommes très heureux de communiquer telle quelle à nos lecteurs:

"Un de nos bons amis, religieux français demeurant au pays depuis quelques années, nous adressait, ces jours derniers, la magnifique et forte prière que nous sommes heureux de publier. Il nous la présente en ces termes:

"Vous trouverez sous pli une prière, pour le temps de guerre. Je la recevais hier et elle m'est envoyée par un religieux de mon monastère, actuellement infirmier dans un hôpital du centre de la France. Elle est intéressante **en ce sens surtout qu'elle a été composée par Foch, généralissime,** et revue par son frère religieux jésuite."

Nos lecteurs reconnaîtront qu'en effet cette prière a une allure toute spéciale, et nous croyons traduire leurs sentiments en remerciant publiquement l'ami de notre petit journal qui nous fournit gracieusement l'occasion de la mettre sous leurs yeux.

En ces temps de crise aiguë, ça fait du bien au coeur de savoir nos soldats sous le commandement d'un chef qui prie ainsi.

Prière pour le temps de la guerre

"Père éternel, Dieu des armées, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en quelque endroit de la terre, à quelque heure du jour et de la nuit qu'il coule sur les autels.

En expiation de mes péchés, — pour tous les besoins de la Sainte Eglise, — pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire, — pour la conversion des infidèles et des pécheurs, — pour les agonisants de cette heure et de toute la journée.

Plus en particulier pour tous les sinistrés de la guerre, — pour les familles de nos soldats — et pour nos soldats eux-mêmes: pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéissent, — pour ceux qui restent debout et pour ceux qui tombent, — pour ceux qui meurent, pour ceux qui souffrent (blessés, malades, prisonniers), — pour ceux qui les assistent.

Par la vertu du sang de l'Agneau, toujours vivant et toujours immolé, par la vertu de la foi, — **que tout le monde fasse son devoir selon toutes vos volontés,** — que personne ne se désespère, — que tout se règle finalement au mieux de votre gloire et pour le salut du plus grand nombre, par la victoire "**la victoire de Dieu!**"

Bienheureuse Jeanne d'Arc, modèle de foi et d'endurance, de courage et d'entrain, priez pour nous!""

Cette prière porte l'imprimatur de Mgr l'Evêque du Puy, en date du 2 février 1915.

REMARQUES SUR LA CONVERSATION

Dieu nous a donné deux oreilles, preuve qu'il faut toujours être prêt à entendre; aussi la politesse exige que l'on s'excuse d'une distraction: pardonnez-moi, je n'ai pas bien compris; pardonnez-moi, j'ai perdu un mot. Il est courtois de promettre son attention: parlez, je vous prie, je suis tout oreilles; on ne dira jamais, je suis toute langue.

Egalement, la nature nous a donné deux yeux; on peut les ouvrir ou les fermer, aucune impolitesse toutefois à les garder ouverts. D'ailleurs, l'homme qui écoute, l'homme qui regarde, généralement est beau, il porte le signe de l'intelligence.

Mais l'homme qui parle, mais l'homme qui chante! la parole ou le chant ne met pas l'homme en beauté; la gorge s'enfle, le gosier se fatigue; nous n'avons qu'une langue — que serait-ce si nous en avions deux! — et encore n'exerce-t-elle son office qu'avec peine, elle a des gardiens naturels ou artificiels: les dents, la grammaire, la prononciation, l'accent, les liaisons, toutes choses où la plus habile se trompe et fourche.

Aussi, l'on trouvera bons ces quelques conseils, fruits de l'expérience.

Ne point parler de soi: est-ce en bien? quelle fatuité! — est-ce en mal? quel orgueil! — est-ce pour se plaindre? on aigrit son mal: trop parler nuit. Certaines personnes ont une extrême facilité pour parler, cela vient souvent de l'extrême difficulté qu'elles ont pour penser.

— Oh! que le discours s'abrégerait heureusement, si l'on en retranchait les interjections inutiles, les **hein!** les **hé!** les **par exemple,** les **maintenant,** les **voyez-vous,** les répétitions, les superlatifs; aux yeux de certaines personnes, on est toujours excessivement spirituel, excessivement riche, excessivement prévenant..., etc., elles sont excessivement insupportables.

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée-Conception."

PHASES DE LA LUNE

Juillet

Dernier quartier, le 1er, à 3 h. 43 m. du matin.

Nouvelle lune, le 8, à 3 h. 22 m. du matin.

Premier quartier, le 16, à 1 h. 25 m. du matin.

Pleine lune, le 23, à 3 h. 35 m. du soir.

Dernier quartier, le 30, à 8 h. 14 m. du matin.

Juin

30. Dimanche—VI après la Pentecôte. Sol. de S. J.-B.

Juillet

1. Lundi—Précieux Sang de N.-S. J.-C.
2. Mardi—Visitation de B. V. M.
3. Mercredi—S. Anatole, év.
4. Jeudi—S. Ulric, év.
5. Vendredi—S. Antoine Marie Zaccaria, conf.
6. Samedi—S. Romule; Ste Lucie.

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

Roman de La Liberte No 17

APRES L'OPTION

PAR

ROGER DUGUET

La maman pleura trois jours en songeant à la noce devenue impossible, aux frais qu'on ne pouvait plus faire, au trousseau de sa fille compromis. De mille façons, le problème fut examiné, retourné, il restait insoluble. A mal d'argent, point de remède!

Le chagrin de Berthe fut profond. Tout lui semblait préférable à l'humiliation d'avouer la cause de sa peine à son "futur". Elle eût préféré partir, se sauver, rompre sans explications, plutôt que de dire sa pauvreté. Huit jours, à cause d'elle, on temporisa. Fritz s'étonnait d'être reçu plus froidement que de coutume. Parfois les regards de Berthe se détournaient de lui étrangement.

Le dimanche, il fut décidé qu'on avertirait l'Alsacien. Dieu sait dans quel état d'esprit allait le mettre cette dernière épreuve! Mme Dutilleul hésitait, Berthe ne voulait pas. Mais le sergent disait:

— Puisqu'il le faudra!... A quoi bon attendre? La veille du mariage, nous aurions l'air de l'inviter à faire lui-même les frais de la noce: nous serions en jolie posture! Non, il est plus loyal de parler tout de suite. Puisqu'il nous a demandé plusieurs fois de remettre ce mariage, nous pouvons bien le lui demander à notre tour.

— Tu as raison, disait le père.

Fritz devait venir justement avant la Messe; par extraordinaire il ne vint pas. Une visite l'avait retenu. On partit sans lui.

Et dans l'immense vaisseau de la cathédrale pendant l'office, au milieu des frivolités et des trop rares faveurs qui formaient la commune assistance, il y eut ce dimanche-là une détresse de moins et toute une famille qui priait sans paroles, du plus profond du coeur. Mlle Berthe avait une voilette, et sa voisine chercha vainement, durant ou l'office, à découvrir son joli sourire.

A l'heure du déjeuner, Fritz arriva enfin, l'oreille basse. Il craignait fort d'être grondé et qu'on ne l'accusât de tiédeur. C'était la première fois qu'il manquait à un rendez-vous. Qu'allait penser sa future? Il ouvrit la porte du vestibule d'une main tâtonnante.

Les visages qu'il aperçut ne contribuèrent point à le rassurer. Tout de suite, M. Dutilleul, après un coup d'oeil aux deux femmes, commença:

— Mon cher ami, je regrette, mais il faut que je vous dise...

Hélas! Mlle Berthe ne pouvait entendre ce que son père avait à dire. Elle se leva avec un sanglot qui éclata soudain, et, se levant toute droite, elle s'en fut dans la cuisine, sur une chaise, chagrine, désolée, la poitrine soulevée à gros bouillons par le dépit.

Fritz l'avait suivie. Et il s'imaginait, le pauvre, que son départ avait causé ce gros chagrin et que c'était au sujet de son manche et il essayait de consoler Berthe et que d'égard que l'on se désolait. Il eut envie d'en pleurer aussi. Et de l'apaiser. Il était presque à genoux. Jamais il n'avait aimé autant sa fiancée.

Naturellement, M. Dutilleul avait interrompu sa phrase que personne n'écoutait plus. La communication était remise à plus tard.

Fritz, lorsqu'il eut ramené Berthe à table, put parler haut, fixer tout de suite son jour et tout près, sans qu'on osât lui répondre. Pour le coup, il était décidé. Jamais émotion plus vive ne l'avait saisi. Il se sentait fier et fort et heureux d'avoir pu faire couler ses larmes. Une femme qui pleure est toute-puissante, et le joli sourire lui-même n'avait jamais si bien opéré.

A la fin de la semaine — par un de ces hasards fréquents dans les pauvres ménages et sur lesquels il faut compter quelquefois pour vivre, — un peu d'argent rentra à la maison au vestibule, grâce au syndic de la faillite, que M. Dutilleul s'était enfin décidé à aller voir et qui était un vieil ami de la famille.

A la maison alsacienne, on recevait en même temps une dernière lettre de l'oncle de Strasbourg.

On lui avait télégraphié au moment de la mort d'Elisa: on le suppliait à nouveau de venir. Ce deuil et le récit des derniers moments de sa nièce l'avaient décidé. Et comme il disposait de peu de temps pour ce congé, il arriverait dans un mois. Il fallait cette fois avancer le mariage.

Les bans furent donc publiés à la hâte, les derniers préparatifs terminés.

Louis Moritz avait promis d'être là comme témoin, et le sergent Dutilleul invita Jean qui accepta.

Toutes les incertitudes, les combats, les retours sur soi-même et sur les décisions prises disparurent dès lors sous la grande préoccupation du grand jour.

A vrai dire, Fritz n'avait plus rencontré chez sa fiancée l'émotion du dernier dimanche; et parfois il se rappelait la scène avec surprise. Il en avait conçu pourtant un espoir plus sûr d'être vraiment aimé.

CHAPITRE II

L'entrevue

Ce fut l'avant-veille de la cérémonie que l'abbé Rohly débarqua à la gare de Troyes. L'abbé Schulman, le père Rohly, Fritz et Berthe l'y attendaient. Il y eut de longs embrassements et des pleurs de joie. On lui montra la place au pied du monument des Enfants de l'Aube, où Louis était tombé un jour. Et le vieux cordonnier ne se lassait pas de faire parler son frère au sujet de Morenheim, de sa soeur, de ses neveux et nièces.

L'abbé, sans se lasser, disait les misères de là-bas, les vexations des gendarmes blancs, les dénonciations des fonctionnaires, l'inquisition d'Etat. Il parlait des passeports longtemps refusés et de la mère de Louis qui, jamais, ne pourrait venir embrasser en France son fils le déserteur.

Les yeux cillaient.

L'abbé s'enquit ensuite des nouvelles de Troyes, du mariage prochain.

Fritz et Berthe, inquiets, causaient un peu en arrière et attendaient avec anxiété les résultats de cette première entrevue. Les anciennes dissensions, un peu calmées, n'avaient pas tout à fait désarmé. Le prêtre, puisqu'il s'était décidé à venir, voulait bien mettre de côté les vieux griefs et se montrer aimable; mais un souffle pouvait tout brouiller. Personne ne se sentait fort à l'aise.

La rue Thiers les regardait défiler lentement, et ils arrivèrent d'un pas de procession à la cathédrale.

C'était l'abbé Schulman qui logeait son confrère. L'aumônier des Alsaciens de Troyes voulut donner le soir à dîner à tous.

Louis Moritz était de la partie. Il venait d'arriver à son tour et conta ses récentes aventures. On n'avait pas oublié le Dr Artz. Je laisse à penser si l'on discuta!

L'idée et le mot de fusion continuaient de déplaire à l'abbé Rohly. Son oreille ni son esprit n'y étaient point faits. La fusion, pour lui, cela signifiait l'abandon de l'Alsace par ceux dont on attendait depuis si longtemps là-bas le retour, c'était l'oubli au sein de la grande patrie oublieuse et la capitulation définitive. De son côté, certaines transactions des vieux Alsaciens étonnaient le père Rohly, et les choses, un moment, faillirent se gâter.

L'on était en 1904, deux mois à peine après qu'un commissaire français, sur l'ordre du gouvernement, avait expulsé de Lunéville l'abbé Delsor, député alsacien au Reichstag allemand, comme "sujet étranger". L'émoi causé par cette brutale mesure n'était pas encore calmé. L'abbé Rohly ne pouvait manquer de s'en souvenir. Qui sait même si la pensée de jeter à la tête de ses parents de France ce suprême argument n'avait pas beaucoup contribué à décider son voyage?

Comme, au hasard de conversation, l'abbé Schulman l'invitait à parler le dimanche suivant aux Alsaciens-Lorrains, tout de suite le vicaire de Strasbourg objecta avec un accent d'amertume:

— Vous voulez donc me faire expulser!

Ce fut le signal d'une discussion enflammée.

Les Français reprochaient à l'abbé le silence ou la défection des anciens protestataires, et l'Alsacien, avec colère, répondait en invoquant les aspirations du nouveau Landespartei, les revendications muettes, évidentes pourtant, de tout le pays et le désespoir des attitudes imposées par la force; il blâmait, par contre, au souvenir de l'injure gratuite, de la maladresse monstrueuse, commise au nom d'une politique mesquine et sectaire, contre le patriotisme d'une province aux abois; il se demandait avec angoisse si, délibérément, la France n'avait pas cherché et voulu la rupture, signifié leur déchéance aux plus malheureux, aux plus fidèles de ses enfants!

Il eut des cris d'une détresse déchirante.

Et l'on eût dit qu'il se voyait lui-même, arrivant joyeux au milieu de ses compatriotes, et tout à coup appréhendé, chassé par une main française. A l'entendre mener ce deuil de l'Alsace conquise, il semblait un blessé de Forbach surgissant de son suaire pour expirer à nouveau de honte et de douleur, au spectacle des humiliations et des lâchetés présentes.

Le père, sous l'ardeur de sa parole irritée et vengeresse, avait baissé la tête. Berthe s'effrayait de plus en plus et craignait un éclat. Les autres frémissaient d'une émotion inconnue.

Car, malgré les souvenirs de la famille ou de l'école, il est bien vrai qu'ils ne l'avaient jamais vue, de leurs yeux vue, l'Alsace, ceux-là! Ils étaient comme les Français et les Françaises de toute cette génération: leurs regrets n'étaient qu'en chansons! Ils n'étaient pas nés lorsqu'on égorgea Strasbourg et que Metz fut livrée. Leur douleur n'était qu'historique. Ils ne souffraient de nos dernières défaites qu'à la façon de Waterloo ou de Pavie et comme d'une page en deuil de nos annales.

La plaie, au contraire, qui saigne dans l'âme des Alsaciens, nés

En Province

FISHER BRANCH

La police militaire semble être attachée au pays "du nord", car elle y fait de fréquentes visites. Ses recherches sont aussi suivies et sérieuses, et paraissent même produire d'assez bons résultats, car depuis quelques semaines un bon nombre de jeunes gens ont dû, bon gré mal gré, se résoudre à embrasser la vie militaire.

Courage et honneur à tous ces vaillants coeurs!!

• • •

M. Vidal, un de nos conscrits, est de passage dans sa famille.

• • •

M. Alexandre Milette a obtenu une exemption indéterminée; "Allez", lui-a-t-on dit, "on vous rappellera lorsqu'on aura besoin de vous". Sentence qui laisse notre jeune homme dans l'incertitude, sans doute, mais qui, du moins, lui permet d'aider actuellement ses parents nouvellement établis à Fisher Branch.

• • •

Du 15 au 17 courant, Mlle Marie Compayré, institutrice de l'école libre de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, était en visite chez ses parents, à Inwood.

• • •

M. l'abbé Leroux, curé de notre paroisse, doit nous quitter samedi le 22 juin, pour se rendre à Saint-Charles, où il y suivra les exercices de la retraite des prêtres. Il sera de retour vendredi le 28.

• • •

L'école De Laval donnera les vacances vendredi le 28. A cette occasion, un concert se donnera à 8 heures du soir, concert auquel tous les parents des élèves et tous les amis de l'école sont cordialement invités.

• • •

C'est lundi le 1er juillet, ne l'oublions pas, que se donnera à Fisher Branch le pique-nique des Canadiens-français. Nos amis de Broad-Valley, d'Hodgson et d'autres parts y seront bienvenus.

Tout sera mis à jour et rien ne sera épargné pour récréer nos gens. Il y aura, dans l'après-midi, des courses et divers autres jeux. Les dames de la paroisse s'organisent pour servir un repas chaud, le soir, et dans le cours de la journée on pourra aisément se procurer des rafraîchissements et autres friandises sur l'emplacement même du pique-nique.

Comme couronnement de fête, il y aura, à 8 heures du soir, dans la salle Gamache, un concert. Les portes seront ouvertes pour tous.

Venez donc voir à Fisher Branch vous tous qui aimez à vous réjouir; venez et vous verrez comme il fait bon vivre un instant, du moins, loin de tout souci et de toute inquiétude.

SAINT-LEON

Dimanche dernier il y a eu réunion du cercle paroissial de l'Association pour désigner deux représentants au congrès de Winnipeg. M. Onésime Boisvert et Ovila Rondeau ont été choisis pour cet honneur, et à leur retour nous renseigneront sur ce qui s'est passé à ces réunions.

• • •

La récolte a très belle apparence ici et aux environs, n'ayant à peu près pas souffert de la gelée et des grands vents. Si le temps se continue aussi favorable, nous pensons égaler, sinon dépasser, la récolte de 1915. Cela provient sans doute des nombreuses messes offertes au Sacré-Coeur pour les fruits de la terre.

• • •

Vendredi dernier, le 14, la paroisse était en fête et s'apprêtait à recevoir Mgr Béliveau du mieux qu'elle pouvait. Dès le matin, des paroissiens de bonne volonté, et malgré le grand vent, se sont mis à baliser le chemin dès l'entrée du village jusqu'au cimetière, et ont élevé un arc de triomphe vis-à-vis l'église. Les maisons étaient décorées de petits drapeaux, de guirlandes de toutes les couleurs alliées.

Vers 4 heures, Monseigneur est arrivé à Saint-Léon, conduit par M. le Curé de Somerset et accompagné par une vingtaine d'autos de la paroisse et des environs qui avaient été à sa rencontre à l'entrée de la paroisse.

Après quelques minutes passées au presbytère à revêtir ses habits sacerdotaux, Monseigneur s'est rendu en procession à l'église, suivi par tous les habitants de Saint-Léon et quelques étrangers. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement il y a eu lecture d'une adresse de la paroisse par M. Félix Grenier, puis une magnifique réponse par Mgr Béliveau, qui nous a un peu gâté en nous félicitant sur la bonne tenue de la paroisse, tant au moral qu'au matériel. Puis il y a eu visite au cimetière, où des prières ont été dites pour les fidèles trépassés de Saint-Léon.

Le soir même, les soeurs de notre couvent ont donné une petite séance en l'honneur de Mgr Béliveau, et un grand nombre de personnes y assistaient. A la fin du dernier acte, les élèves du couvent ont présenté une adresse, et Monseigneur y a répondu en les félicitant de leur parfaite prononciation et leur connaissance du français; ensuite en nous dévoilant les menées des adversaires de notre religion et en nous indiquant les moyens d'y résister: discours qui a été écouté religieusement et vigoureusement applaudi.

Le samedi matin, à 7 h. 30, messe de Monseigneur, à laquelle presque toute la paroisse a communié. Ensuite grand catéchisme de confirmation, où Monseigneur s'est montré très satisfait de l'instruction des enfants se préparant à recevoir ce sacrement.

A 10 heures, grand'messe avec diacre et sous-diacre, sermon sur Saint-Esprit en français et en anglais par Monseigneur Béliveau. Puis confirmation d'environ 80 personnes, jeunes et vieilles. M. et Mme Azarie Labossière étaient parrain et marraine pour la circonstance.

A midi et demi grand dîner au presbytère, offert par les paroissiens à Monseigneur, aux syndics, commissaires d'écoles, et aux personnes qui avaient été de cérémonie, le vendredi et le samedi. Après le dîner on discuta avec Monseigneur plusieurs affaires importantes intéressant la paroisse.

Enfin, à 4 heures de l'après-midi, le R. P. Marie-Antoine, conduit par M. Rodrigue Lussier et accompagné par les autos de Saint-Léon, sont allés conduire Mgr Béliveau à Notre-Dame de Lourdes.

Lac.

Nettoie l'estomac, nettoie l'esprit. — L'estomac est l'usine des fonctions vitales et tout l'organisme fonctionne mal si l'estomac fait défaut. L'esprit devient lourd, le cerveau moins actif et le travail impossible. Il faudrait d'abord rendre à l'estomac ses conditions de bon fonctionnement et l'on ne saurait pour cela trouver de meilleur remède que les Pilules Végétales de Parmelee. Des années d'emploi de ce remède lui ont valu d'être au premier rang des médecines. Un essai vous convaincra.

SAINT-ADOLPHE

Fête de Saint Jean-Baptiste

Saint-Adolphe, belle petite paroisse canadienne, n'est qu'à quinze milles de Winnipeg. Là, on y trouve un grand nombre de terrains non exploités. Ces terres, situées sur la Rivière Rouge, sont entre les mains des spéculateurs, bien qu'elles soient les meilleures du Manitoba, et qu'elles offrent d'immenses avantages: proximité de la ville, du marché et des élévateurs; belles routes, deux chemins de fer, couvent, écoles françaises, eau potable en abondance; avant tout prix modérés de ces terrains. Que peut-on demander de plus favorable? Que peut-on désirer de mieux pour son propre établissement ou celui de ses enfants? Aussi toutes les nouvelles familles qui sont venues cette année s'établir parmi nous ne cessent de vanter tous ces avantages.

La meilleure proposition que nous pourrions faire à nos compatriotes manitobains serait de les engager à venir visiter ces riches terres à l'occasion de la grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans notre paroisse lundi prochain, le 1er juillet, jour de fête légale. La gare de chemin de fer est Cartier, sur le C. N. R. Le matin, à 10 heures, il y aura grand'messe et sermon par M. le Curé de la cathédrale de Saint-Boniface. Le dîner et les rafraîchissements seront servis dans le bois, près de la rivière. Dans l'après-midi, il y aura courses de chevaux, balle-au-camp par deux équipes de joueurs de Saint-Boniface, fanfare et jeux de toutes sortes jusqu'au souper. Le soir, concert par la fanfare LaVérendrye et séance dramatique par les membres du cercle Provencher.

Le programme est chargé et l'on s'amusera bien.

Ici, tout en vous récréant, vous pourrez faire oeuvre patriotique en vous instruisant sur les merveilleuses ressources de nos paroisses, qui doivent avant tout appartenir aux nôtres.

Rendez-vous à Saint-Adolphe le 1er juillet. Aurevoir.

J'y reste.

SAINT-CHARLES CELEBRE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Saint-Jean-Baptiste à Saint-Charles a été le franc succès que l'on escomptait. Outre les paroissiens de Saint-Charles qui avaient répondu à l'unanimité à l'appel des organisateurs, on remarquait encore un grand nombre d'amis de Winnipeg, de Saint-Boniface, de Saint-Norbert et d'ailleurs.

La célébration débuta par une grand'messe en plein air, sur le terrain de l'église, près de la rivière. Le R. P. Bourrival, S.J., officia à la place du R. P. Normandin, O.M.I., que la maladie retenait chez lui. Il y avait diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Monseigneur Sinnott, archevêque de Winnipeg, y assistait, ainsi que Mgr Cherrier et plusieurs prêtres. Un éloquent sermon fut donné par Mgr Cherrier. La messe fut chantée par un choeur mixte de la paroisse de Saint-Charles et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Il y avait accompagnement par la fanfare de Saint-Boniface, sous la direction de M. Piroton. La messe fut suivie d'un banquet. L'après-midi il y eut concert, chants et jeux. Voici le résultat du concours des jeux:

Course de 100 verges pour les hommes: 1. Armand Goulet; 2. Charles Pelletier.

Course de 75 verges pour les hommes gras: Thomas Hogue.

Course de la brouette vivante 50 verges: Edmond Lemay et Armand Goulet.

Course à trois jambes, 75 verges: Edmond Lemay et Armand Goulet.

Course pour garçonnets de 12 ans et moins, 50 verges: Victor Newton.

Course pour garçons de 16 ans et plus, 75 verges: Marc Gauthier.

Course pour jeunes filles, 16 ans et moins, 50 verges: Mlle Annie Hall.

Course de 50 verges pour dames et demoiselles: 1. Mlle Mary Hall; 2. Mlle Eva Lavoie.

Les "Tigres Belges" triomphèrent de l'Union Canadienne, dans une joute de balle, par 2 à 0.

Une collecte improvisée par Mlle A. Patenaude et Mlle R. Castela donna près de $80 pour l'église de Saint-Charles.

SAINT-CLAUDE

Ah! nos correspondants de ces derniers temps! Sont-ils assez intéressants (ils le croient, vous savez). Mais vrai! si on les prenait au sérieux ils feraient passer St-Claude pour une bien vilaine place. "Promesses d'élections plus ou moins impossibles à celui-ci... whiskey à ceux-là..." Quelle imagination féconde et ... malade! Et puis toutes ces méchancetés, petites et grandes.

Après tout, que nous importent vos... imperfections, vos petites fredaines, messieurs! Nous préférerions les ignorer ou du moins les oublier charitablement. Ne vous rendez donc pas la tâche plus difficile que vos pauvres forces; et lorsque l'envie vous prend de faire quelque chose de "tapé" sur celui-ci ou celui-là, avec ricochet sur celle-ci ou celle-là, pensez donc à ce que l'on pourrait dire de vous, si l'on voulait y mettre un peu de méchanceté comme vous. "Quand on crache en l'air..." disait l'un d'entre vous, et quelques jours plus tard le vieux proverbe se vérifiait à ses dépens.

Morale: Ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il fut fait à nous-mêmes.

Un vieux Saint-Claudien.

SAINTE-AMELIE

Le drapeau de la Croix Rouge flottait joyeusement dans le village le 20 de ce mois et invitait le public à venir nombreux à une soirée organisée par quelques dames dévouées, vraies gardes-malades improvisées pour la circonstance. Le temps n'a pas précisément souri, car il pleuvait presque toutes les dix minutes. Malgré tout, la soirée a été un beau succès, et les recettes forment une jolie somme qui fait honneur à toutes les personnes venues pour contribuer à cette bonne oeuvre. Nous espérons que cette aumône soulagera l'un ou l'autre de ces braves soldats qui ont été blessés sur le champ de bataille, et qui attendent maintenant la reconnaissance de la patrie, soit dans un hôpital, soit dans une maison d'invalides. Il faut parfois peu de choses pour les réjouir et leur être utile.

Yvette.

POULE D'EAU

Notre colonie, comme ailleurs, a fourni plusieurs conscrits; quoique aptes au service militaire, il aurait été préférable que ces jeunes gens restent avec nous. La grande quantité de foin que nous avons à faire chaque année demande plusieurs jours d'ouvrage; et nous craignons la rareté de main-d'oeuvre pour la fenaison cet été.

• • •

L'enregistrement national eut lieu chez M. L. Bernardin, où M. W. Bernardin était en charge. Tout le monde répondit à l'appel.

• • •

M. et Mme T. Bernardin, ainsi que M. Frank Bass et son frère, sont partis en promenade pour quelques jours à Elie.

• • •

Nous serions bien contents si l'honorable ministre des postes voulait tourner les yeux de notre côté. Il va sans dire qu'un bureau de poste ici serait apprécié, et c'est une nécessité. Si nos voisins de Meadow Portage obtiennent le leur, notre satisfaction sera déjà à demie accomplie. Nous pourrons alors espérer que notre tour viendra plus tard.

(Suite à la page 5)

Français, et qui vieillissent sans revanche et se sentent oublier, combien elle est vive encore! Cela fait mal à voir. Et Fritz, et le père Rohly, et Louis de Morenheim, face aux indignations douloureuses du vieil annexé, blêmissaient plus fort qu'au lit de mort d'Elisa. C'était toute l'Alsace qui agonisait sous leurs yeux.

L'abbé Schulman, cependant, répondait avec douceur, prudence et pitié.

Et l'abbé Rohly, au cours des paroles qui s'échangèrent, s'apercevait peu à peu de toutes les concessions que la vie arrachait d'un côté comme de l'autre aux plus fermes intransigeances. Il comprenait mieux son neveu et les besoins de la jeunesse actuelle. L'Alsace, ici comme là-bas, devait songer à l'avenir plus encore qu'au passé, tirer parti des positions avantageuses sans vouloir fixer à l'avance l'heure définitive de la Réparation.

Cette heure même sonnera-t-elle jamais? C'était le secret de Dieu. Les silencieux, en tous cas, sont plus respectueux des grands deuils que ceux qui, trop haut, se lamentent. L'hégémonie provinciale en Alsace, l'absorption nationale en France: deux tendances parallèles qu'il fallait savoir respecter.

L'abbé Rohly finit par en convenir, et l'accord se fit plus vite et mieux au bout d'une heure de propos qu'il n'eût pu se faire après six mois de correspondance.

Et Berthe, de tout ceci, concluait tout bas que son mariage, répondant à l'un des deux grands courants, — celui de l'adoption française, — se haussait par là à la signification d'une manifestation morale et d'un symbole.

Cette pensée enorgueillissait son amour.

CHAPITRE III

Première gavotte

Le lendemain, les deux futurs reprirent leurs courses. Ils avaient mille apprêts à terminer.

Ce fut d'abord l'achat de l'alliance. Démarche heureuse! Les yeux riants du bijoutier à leur entrée, les cent essais infructueux d'anneaux avant d'arriver à la bague qui convenait au doigt mignon de Berthe Dutilleul et à son goût délicat, la "Bonne chance" du marchand au départ: tout les faisait rougir et les reportait aux allégresses du jour prochain.

La future se sentait l'envie d'embrasser comme un vieil ami le moindre fournisseur qui la saluait d'un "Bonjour, Madame" prématuré.

Ils passèrent, pour les premières formalités, à la mairie et à l'église, et montèrent à leur logis.

Fritz avait retenu à l'avance un appartement. Dans l'une des rues neuves qui montent au faubourg de Preize, non loin de chez M. Dietricht, ils avaient découvert une petite maison toute blanche, au milieu de grands arbres — débris d'un vieux parc mis "en rapport" par un propriétaire en mal d'argent. Ils prirent au premier étage deux chambres qui donnaient sur la verdure. C'était neuf, propret, ouvert à l'air du ciel, d'une allure coquette et jeune. Berthe n'y regretterait pas trop le spectacle du Préau.

Et, peu à peu, ils avaient meublé modestement leur nid. Meubles de salle de vente et cadeaux peu coûteux des parents! Berthe n'avait eu qu'un caprice: celui d'une armoire à glace à double pan pour la chambre à coucher. Fritz avait désiré un bureau de travail, où il pourrait lire et dessiner le soir. Un choix des meilleures pièces du vestibule ornait les murs.

M. Dutilleul s'était mis lui-même au pillage pour faire à son gendre l'offre de quelques oeuvres qui lui rappelassent l'Alsace et la Revanche.

Il y avait dans leur salle à manger, pendues au mur, des gravures connues, une toile médiocre et charmante d'un artiste local; sur la cheminée, une réduction du **Quand même**, de Mercié, en bronze.

Dans leur chambre à coucher, parmi ces souvenirs de deuil et de guerre, par un caprice heureux, une terre cuite frappait le regard. C'était la **Première Gavotte**, d'un maître céramiste. Une enfant, en robe longue et large et les cheveux bouclés, essayait son premier pas, tendait en avant son pied mignon, pinçait à deux doigts sa jupe, se penchait en un joli salut sous un noeud de ruban léger. Elle souriait, et, dès l'entrée, avant toute autre chose, cette fillette gracieuse attirait l'attention. La chambre prenait d'elle un aspect de jeunesse heureuse et faisait rêver d'une enfant vivante et pareille.

Déjà les fiancés l'avaient baptisée d'un nom charmant: **Bébée**, et jamais ils ne passaient devant elle sans une pensée joyeuse.

Ils commencèrent, ce jour-là, de ranger le trousseau de Berthe, la vaisselle, don du père Rohly, et l'argenterie que venait de leur offrir l'oncle de Strasbourg.

Depuis près de trois semaines, c'était l'occupation de toutes les heures de loisir: un jeu de "grande Madame" et de "petite maman" comme au temps de leur enfance, mais sérieux cette fois et tout ému. A propos d'un rien, ils avaient entre eux des discussions interminables et charmantes; ils formaient leurs projets d'avenir. Il fallait, pour tout, se demander avis longuement, comme en conseil, et la bouche n'avait pas fini d'énoncer ses propos graves, que les yeux se prenaient à rire et que tout était oublié pour ne plus songer qu'aux prochaines tendresses.

Ils admiraient leur chiffre sur le linge: **R. D.**, **Rohly-Dutilleul**. Cela ne faisait pas si mal, vraiment!

Ils surveillèrent l'installation du fourneau à gaz dans leur étroite cuisine.

Mme Dutilleul prodiguait ses avis:

— Il valait mieux placer le lit ainsi qu'ainsi... Qu'ils achètent plutôt des rideaux de percaline!

M. Dutilleul, qui vint les retrouver vers le soir, examina tout d'un oeil attentif, où une larme perla soudain. C'est qu'on allait lui prendre son enfant!

Et comme Fritz, pour la vingtième fois, demandait en portant à sa fiancée: "Eh bien! pour le coup, êtes-vous contente?" parce qu'elle avait déjà souvent répondu: "Oui," pour toute réplique en face de Bébée souriante, Berthe, pinçant sa robe et montrant son pied, imita le pas de la gavotte et se sauva en riant.

— Elle m'aimera! pensa Fritz.

CHAPITRE IV

La noce

Et le bienheureux jour arriva enfin.

Les ressources des Dutilleul étant modestes, modeste fut le mariage. A cause de la mort d'Elisa, on ne faisait point de "noce". Aussi les abbés parurent-ils être de la fête. Louis et le vicaire de Strasbourg servaient de témoins à Fritz; ceux de Berthe étaient son frère Jacques et le terrible Jean, jadis l'épouvantail du futur. Il n'y avait d'autres invités que les parents.

Un omnibus prit tout ce monde à 9 heures pour le mener à la mairie.

La veille, dans les bureaux, l'on n'avait point manqué d'interroger les deux jeunes gens, afin de savoir s'ils se mariaient à l'église. L'on eût préféré sans doute que non. En tous cas, il fallait prévenir.

Car, expliqua l'employé derrière son guichet, quand la cérémonie est purement civile, celui de ces MM. les adjoints qui marie a coutume de dire quelques mots. Il demande à être averti.

— Qu'il ne se dérange pas alors, répondit au nom des futurs le sergent Dutilleul.

Mais lorsqu'ils eurent, à leur tour, le lendemain, pénétré dans la salle des mariages, la fiancée au bras de son père, le fiancé au bras de Mme Dutilleul, après la lecture du Code et la signature des actes, M. l'adjoint a fait tout de même de son petit laïus.

C'était M. Quiheus Pippo. Il avait fait depuis longtemps, en vue de cette magistrature, trop ample provision de salive pour se tenir coi. Son speech qu'on n'attendait point, et qui parut fort superflu, se prolongea même, à cause de la présence des deux abbés probablement. L'édile y étala fort que la municipalité "radicale nouvelle" avait déjà souci de ceci, que la municipalité "radicale nouvelle" prendrait soin de cela, et le reste. Une réclame en règle, un instinct de commis-voyageur s'épanchant en tirades politiques. Avec cela, du sentiment.

— Vous voyez! Il y a des fleurs! Il y en aura toujours! La municipalité radicale nouvellement donnée à tous les mariages une solennité égale et digne de la démocratie! Les unions les plus humbles seront ainsi fêtées!

La noce écoutait debout, ahurie, ce solennel pontife.

— Parbleu! songeait cependant M. Dutilleul, tout en considérant du coin de l'oeil la cheminée monumentale, toutes ces fleurs ne te coûtent pas déjà si cher! Grâce aux serres municipales et à notre argent, nos conseillers peuvent fêter à leur aise tout l'univers.

Mlle Berthe se demandait en sa robe toute modeste et jolie, et les yeux baissés, au bras de son papa:

— Est-ce que ça ne sera pas bientôt fini?

A la porte, sous la voûte d'entrée, des mendiants attendaient la sortie du cortège. Mais les deux abbés furent seuls à leur donner: le porte-monnaie de la mariée était trop loin dans sa poche, parmi les flots de tulle léger!

Et, tandis que l'omnibus reprenait le chemin de la cathédrale, les deux prêtres causaient. Les cahots et le bruit assourdissant des roues sur le pavé coupaient bien un peu la conversation, mais n'importe! L'on avait si peu de temps pour se tout dire, achever de se mettre d'accord, parler de l'Alsace lointaine.

En face de l'Hôtel-Dieu, Mme Dutilleul interpella Fritz à travers le fracas:

— Restez donc auprès de moi, mon futur gendre! disait-elle en riant. Le maire ne suffit pas. Il faut que M. le curé ait dit son mot, pour que vous ayez le droit de causer à votre femme à l'oreille.

Fritz, en effet, gêné au passage par le souvenir de l'hôpital et d'Elisa, avait tenté, sans trop y réfléchir, de se rapprocher de sa future. Il se rassit, tout marri de sa déconvenue; Berthe souriait, malicieuse et muette, et il se mit à la regarder de tous ses yeux.

Ce qui l'étonnait, c'était de lui trouver son sourire, ses façons, son regard de tous les jours. Par les vitres, elle regardait défiler la rue et les passants. Ceux-ci, de deux côtés, s'étonnaient d'apercevoir dans cette voiture de noce, aux côtés de la mariée, deux prêtres et trois soldats.

(A suivre)

POULE D'EAU

(Suite de la page 4)

Le R. P. DeGrandpré, de Camperville, était parmi nous ces jours derniers, et il a *célébré* la grand'messe chez M. Henri Bernardin, et l'on put s'acquitter de ses devoirs religieux. Il y avait 30 communiants, et la maison était remplie par les résidents de notre colonie. Il est tout probable que nous aurons une chapelle à l'automne.

• • •

M. Adonai Bernardin est parmi nous depuis une couple de semaines. Il partit d'Elie en bicyclette et arriva ici tout essoufflé, car son bicycle allait à toute vitesse: si vite qu'on ne put le reconnaître parmi les épinettes. Il retournera bientôt à la caserne Minto, à la même vitesse.

• • •

Mlle Dora Bernardin est en promenade chez son père, d'ici l'automne. Elle fut si enthousiasmée de notre charmante colonie qu'elle s'est décidée de rester plus longtemps qu'elle se proposait.

• • •

M. W. Bernardin a organisé un voyage de plaisir en bateau à Toutes Aides, mardi dernier, et plusieurs y prirent part, dont M. Henri Bernardin, M. Adonaï Bernardin, Mlles Dora et Laura Bernardin et Mlle L. Bass. Ils revinrent tard dans la soirée de jeudi, enchantés de leur voyage, malgré les grosses vagues du lac Manitoba qui leur donnèrent des rêves houleux.

• • •

M. Anatole D'Aoust a complété sa nouvelle maison récemment. Il se propose d'y entrer sous peu. Il est allé à Winnipegosis et à Makinak par affaires et reviendra dans quelques jours.

• • •

M. Ismaël Gauthier est parti pour Winnipegosis avec son bateau, accompagné de plusieurs de nos gens qui sont en route pour Elie. Espérons qu'ils reviendront sains et saufs et qu'ils profiteront d'un jour calme pour traverser le lac.

• • •

Il y a eu trois baptêmes ici, le 14 juin. Il faut dire aussi que nous demeurons dans un pays de santé, puisque le bébé de M. et Mme Bass, qui n'a que huit mois, pèse déjà 41 livres.

Habitant.

• • •

Baptêmes

Le 14 juin: — François-David, fils de H. Tremblay et de Blanche Carrière.

Hélène-Alice-Agnès, fille de Télesphore Bernardin et de Agnès Tremblay.

René-Joseph-Lionel, fils de J.-B. Bernardin et de Marie-Louise St-Godard.

LAURIER

Le Cercle Paroissial de Laurier es représenté au congrès de l'Association d'Education par MM. Adélard Trottier, président du cercle, et Eugène Assailly, Secrétaire des commissaires de notre district scolaire.

• • •

La collecte pour la Croix Rouge s'élève à présent à plus de trois cents piastres.

GRAND PIQUE-NIQUE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg célèbrera le 1er juillet

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg ayant voulu que la célébration de sa ftêe soit vraiment digne de son patron, y a joint la charité au patriotisme, en décidant que le produit du grand pique-nique qu'elle organise pour lundi, le 1er juillet, à Saint-Norbert, sur le magnifique terrain mis si gracieusement à sa disposition par M. le Curé Cloutier, soit partagé entre la Croix Rouge Française et l'école du Sacré-Coeur.

Qui oserait ne pas contribuer par sa présence au succès de cette fête? Ne sera-ce pas y trouver, en même temps que le plaisir de passer une délicieuse journée à l'ombre des grands ormes, l'occasion de faire le bien, c'est-à-dire se procurer la satisfaction du coeur en aidant la Croix Rouge Française, à soulager les douleurs des vaillants de la vieille mère-patrie, et à soutenir l'école du Sacré-Coeur, sauvegarde notre chère langue et de notre foi. Haut les coeurs! et que tous, sans exception, répondent, le 1er juillet: Présents pour la France et notre belle et douce langue.

Il y aura sandwiches, gâteaux, fruits, candies, crème à la glace et rafraîchissements de toutes sortes.

Deux chars spéciaux partiront à 1 heure 30, coin des rues Lydia et William, pour se rendre directement à Saint-Norbert. Retour de ces chars à 9 h. 30 du soir.

Programme des jeux

Première partie

1. Course des petits garçons; 6 ans.
2. Course des petites filles: 6 ans.
3. Course des garçons, 12 ans.
4. Course des filles, 12 ans.
5. Course avec oeufs, demoiselles.
6. Course avec oeufs: dames.
7. Course à trois jambes: petits garçons.
8. Course à trois jambes: jeunes gens.

Deuxième partie

9. Course à l'aiguille: dames.
10. Course à la cigarette: demoiselles.
11. Course "free for all": hommes.
12. Course "free for all": hommes gras.
13. Course "free for all": dames.
14. Course "free for all": dames grasses.
15. Course "free for all": demoiselles.
16. Course aux chaussures: filles.
18. Course aux clous: dames.
19. Course à la brouette: garçons.

Troisième partie

20. Tirage au câble: hommes mariés contre garçons.
21. Course avec saut.
22. Course avec trois sauts.
23. Saut à pieds joints.
24. Course dans les sacs.

VOTRE TESTAMENT EST-IL FAIT?

—Cette question est hors de saison, répondez-vous. Si j'étais rhumatisant, vieillot, cassé, passe encore; mais quand on se porte comme le pont neuf de Québec, pareille question a tout l'air d'une plaisanterie macabre, et vous fait courir sur les épaules un petit frisson malsain.

— Rassurez-vous, cher lecteur; je n'ai aucune intention d'attenter à vos jours et d'abréger votre vie même d'une minute. Je veux seulement en vous parlant de testament vous rendre service, sans nuire à vos héritiers.

Le testament ne fait pas mourir, mais on peut mourir sans testament, et c'est regrettable. Faute de dispositions dernières clairement exprimées, voici que surgissent des discussions, des querelles, des haines; on court d'un tribunal à l'autre, les procès mangent l'héritage et divisent pour toujours les familles les plus unies. Ce résultat, toujours possible ne vous semble-t-il pas créer un vrai devoir de charité de régler vos affaires?

— J'aviserai plus tard, dites-vous.

— Mon ami, ce plus tard, sur lequel vous comptez, peut vous glisser des mains, quand vous vous croirez sûr de le tenir. D'ailleurs est-ce agir en homme sage que de réserver aux derniers jours le règlement définitif de vos affaires? Dans ces heures où la douleur torture, où la fièvre ronge, aurez-vous la force, la liberté d'esprit requises? Attendre, c'est vous exposer à mourir sans avoir rien réglé; c'est priver vos héritiers de ce que vous vouliez leur laisser et ouvrir la porte à des contestations fâcheuses.

Peut-être aussi est-il nécessaire de réparer certaines défaillances de la vie, de s'assurer des secours spirituels après la mort; et d'incliner vers soi la miséricorde de Dieu, en venant en aide, suivant ses ressources, aux pauvres de Jésus-Christ et aux oeuvres religieuses?

Donc, c'est prudence et même quelquefois devoir rigoureux de faire son testament. Mais quand faut-il le faire? Dès qu'on le peut. Or rien de plus facile: il suffit d'écrire soi-même et en entier ses suprêmes volontés, en ayant soin de signer et de mettre la date en toutes lettres; puis on dépose cet acte en lieu sûr.

J'emprunte à un pieux auteur, tout en les résumant, quelques réflexions qui ne manquent pas d'à-propos.

Dans votre testament, avant tout soyez juste. Faites aux vôtres la part convenable, mais aussi rentrez sérieusement en vous-même; interrogez sans scrupule, comme sans faiblesse, votre conscience, et écoutez ses réponses, au sujet des réparations et des restitutions qui peuvent s'imposer à vous.

Dans le cours de la vie que de responsabilités! dommages causés, dettes remises, dépôts reçus, contrats douteux, promesses non remplies. Il faut ici de la droiture, de la fermeté, et la grâce de Dieu, pour accomplir son **devoir** jusqu'au bout.

J'ai dit: **devoir,** parce qu'au tribunal de Dieu, chacun devra justifier jusqu'à la dernière obole; aucune injustice ne pénétrera dans le royaume des cieux.

J'ajoute un conseil. Si les circonstances vous le permettent, ne confiez pas la charge d'acquitter vos obligations de justice à vos héritiers; acquittez-les vous-même, pendant la vie; c'est plus sûr.

Si vos ressources vous le permettent, donnez une belle et large place à la charité. Vous n'ignorez pas que l'aumône couvre la multitude des péchés. "Je regarderai, a dit Dieu, comme fait à moi-même ce que vous ferez au plus petit des miens."

J'ajoute cependant, et il importe de ne pas l'oublier, qu'il est plus sûr et plus méritoire, quand la chose est possible, de faire des bonnes oeuvres de son vivant, car, comme dit S. Léonard de Port-Maurice, d'une manière très expressive: "Une chandelle devant la figure vaut mieux qu'une torche dans le dos."

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception."

UN DE SERVI!

Au moment où nos fanatiques d'Ontario cherchent à noircir les Canadiens-français, il fait bon d'entendre certains compatriotes de race anglaise, bien pensants, rendre justice à notre race. J'emprunte au **Croisé** le passage suivant:

Un homme qui devrait nous connaître, M. Lighthall, ancien maire de Westmount, et en relations constantes, fort sympathiques en général, il l'avoue, avec maints cercles canadiens-français de Montréal, ayant eu le mauvais goût d'écrire que nous sommes, nous, Canadiens-français, seuls responsables des misères de races qui débilitent notre pays, l'un de ses concitoyens anglais, M. James Albert Whitaker, lui oppose une verte réponse, dont nous retenons ce double passage:

"Il n'y a pas de division entre les races co-habitant ce grand territoire du Nord, autre que celle qui a germé dans l'esprit mal renseigné et têtu de ma propre race. Nous, Anglais, sommes reconnus dans l'histoire des peuples pour notre "étroitesse d'esprit", que nous pouvons attribuer, sans nul doute à nos ancêtres quasi-teutons. En effet, si ce n'était le sang français qui nous fut infusé par les Normands, nous serions une monstruosité au sein du monde civilisé de ce siècle...

"Le Canadien-français a fait son devoir! Nous Canadiens-anglais, nous ne l'avons pas encore fait! Sur les listes des pertes canadiennes, chaque cinquième nom est d'un Canadien-français! Un sur six est d'un Canadien-anglais, tandis que les premier, deuxième, troisième et quatrième sont des noms d'Anglais, des Iles Britanniques: Ecossais, Irlandais, Anglais et Gallois — tous des "British born".

Le Canadien-français a fait tout son devoir, devant Dieu et devant le monde, et les milliers de foyers frappés par le deuil, dans le Canada français, sont les preuves évidentes que j'apporte. Quelques-uns des jeunes gens canadiens-français les plus haut placés sont morts, dans le sublime holocauste de leurs idéals. La religion canadienne-française supplie de ces larmes le Dieu des armées pour que le sacrifice de ses enfants soit le prix d'une prompte paix, tandis que là-bas "les salves de l'artillerie victorieuse de Haig sont comme le chant lugubre d'un requiem, digne des Canadiens et des Français."

D. — Pourquoi la célèbre épouse du roi Assuérus devrait-elle servir d'exemple à toutes les dames?

R. — Parce qu'elle savait obéir à son mari et se taire (Esther).

• • •

D. — Quel nom de fils de roi donneriez-vous aux Arabes du désert qui se promènent dans leur campement?

R. — Les enfants des douards (d'Edouard).

• • •

D. — Quel est le savant français que les géographes apprécient beaucoup?

R. — Descartes.

AVIS PUBLIC

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917.

Hommes de dix-neuf et vingt ans.
Congé pour la moisson.
Congé d'absence pour cause de tort extrême.
Procédure pour obtenir un congé d'absence.

Hommes de dix-neuf et vingt ans.

Il a été porté à l'attention du gouvernement qu'il existe une impression très répandue que les jeunes gens de dix-neuf ans, et ceux qui ont eu vingt ans depuis le 13 octobre 1917, ainsi que ceux qui atteindront dix-neuf ans de temps à autre et qui ont été ou seront appelés à s'enregistrer sous le régime de la Loi du Service militaire, doivent être appelés immédiatement sous les drapeaux.

Cette impression est tout-à-fait inexacte. Aucune date n'a encore été fixée pour appeler ces hommes à se présenter pour le service, et la question n'a pas été non plus soumise à la décision du Cabinet. En vue du besoin de la main-d'œuvre sur les fermes, il est très improbable que l'étude de cette question soit entreprise avant la fin des récoltes, bien que naturellement l'action du gouvernement devra être en premier lieu déterminée par la situation militaire.

Il n'y a aucune obligation ultérieure de la part des jeunes gens des âges ci-dessus mentionés qui se sont enrégistrés ou qui le feront ci-après, jusqu'à ce qu'ils reçoivent un avis des Régistraires.

Congé pour la moisson.

Il a été reçu des demandes quant à la possibilité d'accorder pour le temps de la moisson un congé aux troupes qui peuvent se trouver dans le pays à cette époque. Il ne peut être donné aucune assurance définitive sur ce point, attendu qu'il faut profiter des navires à mesure qu'ils deviennent disponibles. D'un autre côté, un congé pour le temps de la moisson sera accordé si c'est possible d'une façon quelconque.

Congé d'absence pour cause de tort extrême.

On désire que les Règlements concernant les congés d'absence dans les cas de tort soient connus de tous et parfaitement compris. Ce congé sera accordé dans deux cas: (a) lorsqu'un tort extrême provient du fait que l'homme concerné est, soit le seul fils capable de gagner la vie, d'un père tué ou rendu infirme au service ou présentement en service outre-mer, ou en entraînement pour ce service, ou sous traitement après son retour d'outre-mer; ou le seul restant de deux ou plusieurs frères capables de gagner la vie (l'autre frère ou les autres frères ayant été tués ou rendus infirmes au service ou étant présentement au service outre-mer, ou en entrainement pour outre-mer, ou sous traitement après son ou leur retour d'outre-mer); les frères mariés avant le 4 août 1914, vivant dans des établissements séparés et ayant un enfant ou des enfants ne doivent pas être comptés, en déterminant le fait que l'homme est le "seul" fils ou frère restant; (b) lorsque le tort extrême est fondé sur des circonstances exceptionnelles telles que le fait que l'homme concerné est le seul support d'une mère veuve, d'un père invalide ou d'autres dépendants sans ressources.

Il faut remarquer que dans tous ces cas le principal facteur n'est pas le tort, la perte ou la souffrance envers l'individu concerné mais envers d'autres, c'est-à-dire, les membres de sa famille ou ceux qui dépendent de lui.

Procédure pour obtenir un congé d'absence.

On a adopté un moyen simple pour traiter ces cas. Des formules de demandes ont été fournies à chaque Dépôt de bataillon et à un officier de chaque bataillon a été assigné le devoir d'y accorder une attention immédiate. L'homme concerné devrait en se rapportant à son unité déclarer s'il désire demander un congé d'absence pour une ou plusieurs des raisons mentionnées et sa formule de demande sera alors remplie et expédiée immédiatement aux Quartiers-généraux de la Milice à Ottawa. Dans l'intervalle, si le cas paraît méritoire, il sera accordé à l'homme un congé provisoire de trente jours, afin qu'il puisse retourner chez lui et continuer de remplir son emploi civil pendant que son cas se règle définitivement.

ÉMIS PAR LE MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Autour de la Ferme

LE JARDIN POTAGER

Chou-Pomme

Encore un mot sur les tomates.—Pardonnez-moi de revenir encore sur ce sujet, qui a pris trois longs articles. Je vous ai dit qu'au pied de chaque plant, il fallait faire une cuvette où l'on met du terreau, ou du fumier de poule frais; cette cuvette est destinée à recevoir des arrosages; le terreau empêche la terre de se durcir et de se croûter. Les arrosages doivent être donnés à temps, et assez abondamment pour que la végétation soit rapide. Quand vous arrosez, faites-le **abondamment**; ne vous contentez pas d'arroser à moitié... vous perdriez votre temps. Il vaut mieux arroser moins souvent et arroser à fond. De plus répandez l'eau au pied de la plante, évitant autant que possible d'arroser les feuilles. Vous courez risque en arrosant les feuilles de faire naître certaines maladies qui causeraient ensuite de grands dégâts.

Maintenant passons à un autre sujet. Parlons des choux.

Les choux cultivés.—Le chou est une plante très anciennement connue, et cultivée dès les temps les plus reculés. Les anciens en possédaient certainement plusieurs variétés pommées. Le chou croît à l'état sauvage sur plusieurs points des côtes de France et d'Angleterre, et on lui reconnaît aisément les caractères essentiels du chou cultivé. La culture lui a fait subir de grandes transformations. Le chou-pomme, le chou vert, le chou-fleur, le chou de Bruxelles, le chou-navet (chou de Siam), le chou-rave, le chou de Milan (de Savoie) ne sont pas des espèces différentes, ce ne sont que des variétés appartenant toutes à une espèce unique.

Dans la plupart des choux, ce sont les feuilles qui ont été développées par la culture; le plus souvent elles sont pliées les unes pardessus les autres, se rejoignent et se coiffent mutuellemnt de manière à former une tête ou pomme plus ou moins serrée. L'ensemble de ces feuilles affecte une forme sphérique, déprimée ou conique. Toutes les variétés qui présentent ce caractère sont désignées sous le nom de **choux-pomme**, ou pommés.

D'autres variétés ont le feuillage très développé, mais ne forment pas de tête. On leur donne le nom de **choux verts**.

Pour d'autres choux on s'est appliqué à modifier les pousses qui portent les parties florales. On les a modifiées au point de leur faire former une masse épaisse, charnue et tendre, grossie au détriment des fleurs elles-mêmes. Les fleurs avortent presque complètemnt. La plante produit cependant suffisamment de tiges florales pour la propagation de l'espèce. Ce que je viens de dire explique pourquoi la graine de choux-fleurs coûte si cher. Cette classe de choux est appelé **Choux-fleur ou Brocoli**.

Dans d'autres, la feuille a conservé des dimensions très ordinaires, mais la culture a développé la tige, qui s'est renflée en boule; nous avons alors ce que l'on appelle le "chou-rave". Dans cette variété, la boule se forme entièrement au-dessus de terre, et est blanche ou violette. Quand la culture a développé principalement la racine principale, au point de lui donner l'apparence d'un navet, nous avons le **"chou-navet"** ou **"Rutabaga"**. C'est ce que l'on appelle ici le **"chou de Siam"** ou **"de Suède"**.

Enfin, pour certaines autres variétés on s'est appliqué à modifier les côtes des feuilles: on a alors les **"choux à grosses côtes"**, ou bien les rejets qui se développent à l'aisselle des feuilles, et alors on a une nouvelle variété, délicieuse au goût: le **"chou de Bruxelles"**, en anglais "Brussels sprouts".

Les choux verts non pommés et les choux-raves donnent les plus grosses graines; puis les choux pommés et les Rutabagas (choux de Siam), enfin les choux-fleurs, qui donnent la graine la plus petite.

La durée germinative de la graine est de **cinq ans** au moins. Peut-être n'était-il pas nécessaire de vous faire connaître tous les détails précédemment donnés. J'ai cru cependant que ce n'était pas inutile. Mon but n'est pas précisément de faire de la science: je veux avant tout être et rester pratique. Il est bon toutefois, quand on traite un sujet, de l'envisager dans son ensemble. Et puis combien seront heureux sans doute de connaître certaines précisions sur un sujet qu'ils ne connaissaient guère. Enfin, en agissant ainsi, il est plus facile de traiter le sujet dans son ensemble, et de se faire comprendre de tous les lecteurs.

Dans le prochain article, je vous parlerai du choux-pomme et de sa culture. Comme, dans ce pays, on a souvent à lutter contre un insecte, un ver, qui mange les feuilles, je vous donnerai quelques recettes pour les combattre efficacement.

Il faudrait qu'à la fin de la semaine tous les choux d'hiver fussent plantés. N'oubliez pas la recette que je vous ai donnée dans un article précédent, pour empêcher le "ver gris" de causer de grands dégâts dans vos plantations de choux. Pour ceux qui ne l'auraient pas remarquée, je la donne à nouveau: Mélangez une partie de "vert de Paris" à 25 parties de son (on peut l'humecter d'eau sucrée, ou d'eau dans laquelle on a fait fondre de la melasse, mais ce n'est pas nécessaire), et en répandre une pincée au pied de chaque chou. Si vos oignons sont aussi attaqués par ce même ver gris, répandez de ce même mélange, tout le long du rang.

UN ANCIEN JARDINIER.

BILLET D'UN VOYAGEUR

Les pieds sur la table

Ne vous est-il jamais arrivé, étant accoudé à une table d'hôtel pour lire, causer ou écrire, de voir deux grosses bottines routières se poser vigoureusement en face de vous? Celui qui a pu oublier cette impression n'en a pas été aussi vivement affecté que moi.

C'est du "make yourself at home" dans son application la plus grossière, c'est un acte condamné par la politesse la plus élémentaire.

Il n'y a pas plus d'une semaine, j'observais au milieu de deux hommes d'âge et de condition respectables, un jouvenceau nouvellement promu à la moustache qui, pour se donner de l'aplomb, retranchait sa figure mince derrière deux énormes semelles.

Les pieds étaient au niveau des têtes comme s'ils avaient dû prendre une part prépondérante à l'entretien. Ca, c'est plus que du laisser-aller ou du sans-gêne.

Imaginez maintenant qu'une heure après, le coude mignon ou la main fine d'une belle dame vienne se poser dans l'empreinte du pied disparu: cela répugnerait à la galanterie de notre race.

Il y a assez souvent des semelles aveugles, qui n'ont pas su éviter l'endroit par où un animal a laissé des vestiges de son passage, et si ce pied à son tour s'égare sur une table, il pourrait se faire que le propriétaire passe pour un autre animal que celui qu'il est en réalité.

On a toujours considéré comme un acte de la plus profonde humiliation de baiser les pieds de quelqu'un, et nous ne protestons pas lorsqu'un individu quelconque met son moule à pieds à la hauteur de nos têtes... Soyons plus fiers que ça!

* * *

Dernièrement, j'entendais raconter par un vieux voyageur qui a traversé soixante fois l'océan, que lors de l'occupation de la France, en 1870, les Boches eurent recours à ce procédé d'exhaussement des pieds pour humilier les nobles vaincus de notre sang. Les Français qui osaient protester par leur rire étaient sévèrement punis. Je n'ose pas croire que le même sort me soit réservé!

Les quelques rares Canadiens qui se livrent à ces actes d'exaltation des pieds ne sont-ils pas les victimes de quelques exemples d'origine yankee?

Quel qu'ait été le motif qui nous ait inspiré au début, il faut savoir éviter ce geste prussien et ne pas lui sacrifier la longue et solide tradition de courtoisie de notre race.

A bon entendeur, salut!

—Extrait des "Premières Semailles", par Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.

COMMENT VONT LES MOISSONS?

Ottawa, 22 juin. — La situation causée par la rareté de la farine et des différents produits du blé est tellement sérieuse, — et elle continuera à l'être d'ici les prochaines moissons, — que tous les efforts doivent être apportés pour accomplir le mieux possible la traversée de cete période. Lorque les fermiers augmentent leur production de blé, ils contribuent en même temps à assurer notre succès dans la guerre actuelle. En économisant la farine, les fermiers, de même que tous les autres citoyens de ce continent, aident à la cause dans une grande mesure. Il n'est pas sans intérêt de signaler le fait que dans les trois provinces de l'ouest du Canada, on a ensemencé au printemps de cette année, 2,600,000 acres de plus que l'année dernière, dont 2,000,000 d'acres sont en blé. Ceci est démontré dans le rapport de M. J.-D. McGregor, Directeur du Travail, de la Commission des Vivres du Canada, et qui a ses bureaux à Winnipeg. peg.

Ces chiffres sont puisés aux sources les plus autorisées dans ces provinces, de même qu'à des sources de renseignements personnels obtenus par M. McGregor lui-même. Si le rendement par acre, de ces deux millions d'acres n'était même que de dix minots, ce qui est une bien faible moyenne, le résultat donnerait vingt millions de minots de blé. Comme question de fait, la moyenne de rendement dans les provinces de l'ouest, est d'environ vingt minots par acre.

La consommation moyenne de blé dans les pays du monde entier où l'on consomme du blé, est d'environ cinq minots par tête par année, de sorte que l'augmentation du rendement que le Canada espère obtenir cet été, pourrait nourrir quatre millions de personnes pendant douze mois. En d'autres termes, on pourrait ajouter que cette quantité serait suffisante pour nourrir le gros de l'armée anglaise. On a bon espoir que le rendement sera réellement de vingt minots par acre, et il serait à souhaiter qu'il en fut ainsi, car le besoin de blé se fait sentir d'une façon impérative.

Le Dr J.-W. Robertson, qui a fait récemment une tournée dans l'est du Canada, en rapport avec la campagne de surproduction de la Commission des Vivres, de même que dans l'intérêt du Ministre de l'Agriculture, calcule que dans les cinq provinces de l'est, soit Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, l'augmentation dans le nombre d'acres mis en culture cette année est d'environ deux millions. Il est impossible d'évaluer d'une façon judicieuse, la quantité de blé qui sera récoltée cet automne dans les provinces de l'est, attendu que dans un grand nombre de cas où l'on effecte une tentative d'ensemencement de blé d'automne, on y a subi des pertes considérables en ce sens que l'expérience n'a pas réussie. Il est vrai que dans certains cas, on a remplacé l'ensemencement du blé d'automne qui n'avait pas réussi par un autre de blé du printemps.

Les provinces de l'est ont également augmenté dans une grande mesure le volume de culture des fourrages pour les animaux, et de cette façon on bénéficiera de la viande et il ne sera de même pour la laiterie.

Les fermiers du Canada ont magnifiquement répondu à l'appel en faveur de la surproduction agricole, en dépit des autres appels auxquels ils ont noblement répondu. Le monde entier traverse en ce moment la crise la plus sérieuse dont l'histoire fasse mention, et les fermiers du Canada s'en sont facilement rendus compte, de même qu'ils ont déployé un esprit véritablement canadien. Il appartient maintenant aux citoyens des villes et des villages de se former en organisations et de s'imposer des sacrifices au point de vue de leurs intérêts personnels, dans le but de sauver les prochaines moissons qui ont été ensemencées au prix de grandes difficultés. Le travail qui sera accompli par les citoyens des villes et des villages aura donc une grande portée sur le rendement de nos moissons cet automne.

AU CLUB "LE CANADA"

Un certain nombre de membres du cercle dramatique du Club "Le Canada" et autres personnes qui ont participé aux programmes littéraires et musicaux mensuels de cette société au cours de la saison qu'elle vient de terminer par la mémorable soirée du 5 juin au théâtre Winnipeg, se réunissaient dans la grande salle du Café Kensington jeudi soir pour de modestes et fraternelles agapes.

M. A.-H. de Trémaudan, président du comité d'organisation, présidait. Après que les convives eurent fait honneur au repas qui leur était offert, le président exprima en quelques paroles les remerciements du club à tous ceux et celles qui avaient bien voulu fournir leur concours pour le succès des diverses soirées et particulièrement de celle du 5 juin. Il insista de façon toute particulière sur l'amabilité constante qu'avait montrée le correspondant français du **Free Press**, M. P. Lardon, à annoncer les diverses représentations du club et surtout celle du cercle dramatique, et comme témoignage de gratitude, au nom des membres et amis du club, il lui fit cadeau d'une canne marquée à ses initiales.

M. Lardon remercia en termes appropriés et dit combien il s'était toujours intéressé et continuait à s'intéresser à cette oeuvre si française qu'est le club "Le Canada". M. H-B. LeFranc prit la parole à son tour et, dans un discours improvisé des mieux sentis, passa en revue brièvement, quoique de façon très complète, le travail accompli jusqu'à ce jour. Mlle A. Dostert donna un superbe solo de piano et Mlle A. Patenaude chanta avec toute l'âme qu'on lui connaît un passage de l'opéra Samson et Dalila. MM. H.-J. Bergevin, Claude Buffet, A. Griveau, J. de Ambrosis et J. de Trémaudan adressèrent aussi la parole, tandis que M. L. Baloche donna une jolie chanson de son répertoire.

Le reste de la soirée se passa de façon très agréable. Pour finir, M. de Ambrosis déclama, avec son talent bien connu, un monologue comique qui amusa fort la petite société, heureuse d'avoir cette occasion de juger de son très grand mérite comme diseur.

La pièce de résistance de la soirée, cependant, fut fournie par M. J.-R. Zanettin, président du comité des arts et littérature du club, au dévouement duquel celui-ci doit la réussite de ses séances littéraires et musicales de la saison. La causerie sur l'art dramatique dont il donna lecture prouve qu'il a fait une étude approfondie du sujet; aussi il n'eut pas de peine à tenir son auditoire fortement intéressé. La déclamation sur "Les femmes" plut aussi beaucoup, ainsi que les deux pièces de vers de Pierre Corneille et de Claude de Malleville que récita M. P. Lardon.

A la suite de cette soirée intime, l'administration du club "Le Canada" a fait les arrangements nécessaires avec les propriétaires du bloc "Kensington" pour la location de leur salle cinq soirs par mois pendant la saison s'étendant de septembre à avril inclusivement. Cette salle, qui est toute meublée, peut contenir 250 personnes: il y a un service d'élévateur.

Canfranc.

MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

Le contrôleur des vivres du Canada indique cette nécessité comme conséquence de l'enregistrement national. — La réponse qu'il faut donner.

Ottawa, 20. — Le contrôleur des vivres du Canada, M. H.-B. Thomson, attire l'attention de toutes les personnes qui devront signer les cartes de l'enregistrement national sur les sentiments qui, dit-il, doivent les animer dans l'intérêt du pays en songeant aux besoins de la main-d'oeuvre pour la prochaine récolte.

M. Thomson dit que la question 12 des formules est très importante. On y demande si le signataire consentirait à changer d'occupation, dans des conditions satisfaisantes.

"Les travaux pour la récolte sont d'urgence, dit-il, au Canada cette année. Il n'y a pas de raison pour ne pas nous préparer en conséquence. Chacun doit faire sa part pour ses compatriotes, comme pour les Alliés. C'est la question qui se pose à tout Canadien, homme et femme, qui est bien portant."

Les Alliés, ajoute-t-il, comptent sur nous pour les vivres. La campagne de conservation poursuivie par la Commission n'est qu'une partie du devoir national qui s'impose. Ce moyen ne peut pas seul pourvoir à alimenter l'Europe. Notre contribution à la cause des Alliés, dit toujours M. Thomson, à part nos hommes, notre argent et nos munitions, doit être en blé dont la production, au Canada, est plus considérable, par tête de la population, qu'aux Etats-Unis.

Il faut du blé, et aussi du boeuf, du lard, du fromage, du beurre; ce sont les Etats-Unis et le Canada qui ont le devoir d'en fournir plus, cette année, que précédemment; autrement la famine menace les Alliés.

La grosse question, conclut M. Thomson, le 22 et les jours précédents, est la suivante, pour tout Canadien, homme et femme, comme conséquence de la réponse généreuse des cultivateurs aux autorités qui leur ont demandé d'augmenter la production:

"Etes-vous disposé à travailler sur une ferme?"

Aux directeurs des gros établissements commerciaux et industriels de bien comprendre leur responsabilité à ce sujet. La réponse à cette question 13 de la section E, doit être non-équivoque, dit le contrôleur des vivres."

LE CATHOLICISME EN SUISSE

A Zurich, quoique aboli pendant près de trois siècles (1528-1807), et vivement troublé en 1873 par le schisme des vieux catholiques, le catholicisme a pris dans la cité de Zwingle un développement assez considérable. On y comptait 4,000 fidèles en 1840, 8,000 en 1879, 16,000 en 1880; aujourd'hui, il y en a 60,000, dont les deux tiers environ sont pratiquants. Ils ont à leur service, outre quelques chapelles, les églises de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Notre-Dame, de Saint-Antoine et de Saint-Joseph, en attendant la prochaine construction de celles du Bon-Pasteur et du Sacré-Coeur. De plus, pour les besoins de la colonie catholique de Zurich, il y a une vingtaine de prêtres, trois hôpitaux et plusieurs vastes locaux pour la jeunesse et les sociétés ouvrières. Dans tout le canton, on trouve vingt-six paroisses, presque autant de stations, et environ 110,000 catholiques, soit le cinquième de la population. En 1917, année marquée par le quatrième centenaire de la révolte de Luther, on y rencontrait huit députés catholiques au grand Conseil, autant au Conseil municipal de la capitale, et trois inspecteurs d'écoles.

Le 7 juillet prochain, dans l'après-midi, il y aura grand pique-nique à Saint-François-Xavier. Venez-y nous voir, chers amis et bienfaiteurs. Nous vous promettons, avec le plus fraternel accueil, un beau site, de l'ombre, de la fraicheur et que de choses agréables encore! Croyez que nous comptons sur votre bienveillant concours et, par avance nous vous disons le merci du coeur.

Le Comité.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 25 juin

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord déchargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.78
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 3 Nord "Smutty"	2.05
No 2 Nord "Smutty"	2.09
Rejeté No 1	2.11
Rejeté No 2	2.08
Rejeté No 3	2.03

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .85½
3 C. W., déchargé	.82½
Extra 1 four., déchargé	.82½
No 1 fourrage, déchargé	.79½
No 2 fourrage, déchargé	.76½

ORGE

No 3 C. W.	$1.17
No 4 C. W.	1.12
Rejeté	1.07½
Fourrage	1.06½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$3.71½
No 2 C. W., déchargé	3.69½
No 3 C. W. déchargé	3.43½
Rejeté, déchargé	3.33½

SEIGLE

C. W.	$1.80

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL.

"Steers."—

Excellent	$13.50 à $14.00
Choix	$11.00 à $12.00
Choix, "feeders"	$10.50 à $11.25
Bon	$7.00 à $7.50
Choix "stockers"	$8.00 à $9.00
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $7.00

"Bulls".—

Excellents	$9.50 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.50
Légers	$6.25 à $7.00

"Oxen".—

Excellents	$9.00 à $10.00
Bons	$7.00 à $8.00
Ordinaires	[illegible]

Vaches.—

Excellents	$11.50 à $12.00
Choix	$9.00 à $10.00
"Cutters"	$5.00 à $6.50
"Canners"	$5.25 à $6.25

Taures.—

Excellents	$12.50 à $13.00
Choix	$8.00 à $8.50
De choix 'Stockers'	$8.00 à $9.00
Ordinaires 'Stockers'	$6.00 à $7.00

Cochons.—

Choix	$17.50
Légers (110 et moins). Prix	$12.00 à $15.00
Lourds. Choix	$14.00 à $14.50
Truies	$11.00 à $12.00

Moutons.—

Agneaux	$15.00 à $17.00
Moutons	$14.00 à $15.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—

Du marchand de gros au détailleur à Winnipeg

Frais pondus	$ .36
Frais	.34
Prix au fermier, frais pondus	.28

Beurre.—

Crêmerie	$ .42
De ferme	.38
Prix au producteur:—	
De ferme	.33
Crêmerie	.40

Viandes—

Boeuf	$ .24
Veau	.22
Mouton	.27
Porc	.27
Bacon, Flanc	.42
Poulet	.35
Poule	.28
Canards	.25
Oies	.25

Gruau—

Sac de 80 livres	$4.70

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.25
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres.	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household. 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.55

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	.90 à $1.10

Foin—

"Timothy" No 1	$24
"Timothy" No 2	$22
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18

VIOLENTE BATAILLE SUR LA PIAVE

Malgré d'énormes sacrifices, les troupes autrichiennes ne réussissent pas à briser la résistance des Italiens et des Alliés. — L'empereur d'Autriche au front. — Les Alliés ont fait 4,500 prisonniers et l'ennemi 12,000.

Rome, 19. — Les troupes italiennes, aidées de leurs alliés français et anglais, ont contre-attaqué les forces austro-hongroises qui avaient attaqué les lignes italiennes dans les montagnes.

D'après une dépêche du ministère de la Guerre, les Alliés ont réussi à remporter quelques avantages et à redresser leur ligne en plusieurs endroits du front.

La dépêche ajoute que les Autrichiens, en dépit des pertes énormes qu'ils subissent, continuent à faire des efforts désespérés pour franchir la rivière Piave. Les Italiens, cependant, réussissent à les tenir en échec.

Plus de 4,500 ennemis ont été faits prisonniers par les Alliés.

• • •

La bataille continue

Londres, 19. — Non seulement les Italiens et leurs alliés français et anglais ont réussi à briser l'offensive autrichienne, sur toute la plus grande partie du front de cent milles, depuis Trente jusqu'à l'Adriatique, mais ils se sont euxmêmes lancés à l'attaque de quelques importantes positions détenues par les envahisseurs, principalement dans les régions montagneuses.

Plusieurs de ces positions ont été reprises par les Alliés. De plus, la fortification de la ligne le long de la Piave a rendu impossible, pour le moment du moins, la traversée de cette rivière par d'autres troupes ennemies.

La bataille se continue cependant avec acharnement et l'ennemi amène de formidables renforts pour essayer de percer les défenses italiennes et atteindre les plaines de la Vénétie.

Le point stratégique

Les assauts de l'ennemi sont particulièrement violents sur le plateau de Montello, terrain élevé, surplombant la Piave, dont la possession donnerait aux Autrichiens le contrôle des chemins passant par Treviso jusqu'à Venise, ainsi qu'un accès plus facile vers l'ouest par la province de Treviso.

Quelques troupes de l'empereur Charles ont réussi à traverser la rivière à cet endroit et les Italiens leur infligent des pertes terribles.

La lutte est aussi acharnée depuis Saint-André jusqu'à Fossalata, où les Autrichiens ont réussi, l'an dernier, à traverser la rivière Piave, pour être cependant plus tard rejetés de l'autre côté avec d'énormes pertes.

D'après les dépêches de Rome les Italiens défendent avec succès toute la ligne le long de la rivière.

Recul des Autrichiens

Entre Candelu et Zenson, où les Autrichiens ont traversé la Piave, samedi dernier, les contre-attaques italiennes ont eu beaucoup de succès et l'ennemi a été rejeté en arrière jusqu'à la rivière qu'il venait de franchir.

Les Italiens essaient maintenant de les repousser de l'autre côté.

Le dernier bulletin autrichien prétend que les troupes austrohongroises ont fait d'autres gains à l'ouest de San Dona di Piave et qu'elles ont capturé le village de Capo Sile, près de la province vénitienne, à environ vingt milles de Venise.

Bien que la lutte dans les montagnes ait quelque peu diminué de violence, les Alliés s'attendent à ce que la bataille reprenne bientôt avec un redoublement de violence.

On annonce que l'empereur Charles d'Autriche est lui-même arrivé sur la ligne de front et que des milliers de soldats de réserve s'avancent vers les champs de bataille.

Ce qui fait croire aux commandants alliés que la lutte va reprendre avec plus d'acharnement, c'est que la situation interne et politique de l'Autriche-Hongrie est très sombre et qu'un succès militaire pourrait peut-être y rétablir l'ordre et calmer les esprits.

Gains respectifs

Londres, 18. — Jusqu'à présent, les troupes françaises, anglaises et italiennes ont fait plus de 4,500 prisonniers, et le ministère de la Guerre d'Autriche-Hongrie prétend que les troupes autrichiennes ont capturé 12,000 Italiens et Alliés.

Les mères peuvent chasser toute inquiétude au sujet de la santé de leurs enfants quand elles ont à leur portée l'Exterminateur de Vers de Mother Graves. Ses effets sont certains et durables.

TROUBLES DANS L'ONTARIO

La foule hostile à la conscription s'attaque à la propriété des députés qui ont appuyé la mesure à Brantford.

Brantford, 22. — Une partie de la population de Norfolk continue de témoigner d'une manière plutôt visible son hostilité à la conscription. L'on rapporte que des troubles se produisent actuellement et menacent de s'étendre si on n'y met pas immédiatement le holà.

Les mécontents témoignent de leur ressentiment en s'attaquant à la propriété, particulièrement contre ceux-là des députés qui ont appuyé la mesure de conscription du gouvernement.

Leur dernière victime est M. P. W. Emerick, de Tyrell, qui vit les vitres de sa maison voler en éclats sous les coups des manifestants qui le conspuaient. Les anti-conscriptionnistes ont aussi témoigné leur colère d'une autre façon. On rapporte qu'ils ont empoisonné plusieurs chevaux dans le comté. L'on dit aussi que les troubles commencent à devenir graves et qu'il faudra trouver un moyen de les faire cesser.

Le grand jury croit avoir trouvé l'un des meilleurs moyens de mettre fin à ces scènes d'hostilité. Il a demandé la semaine dernière la nomination d'un grand connétable permanent payé pour rechercher ceux qui ont fait éclore soudainement cette déloyauté.

LES ATTAQUES DE L'ENNEMI SONT MOINS VIOLENTES

Partout ils sont repoussées

Paris, 20. — Apparemment les alliés teutonniques ont perdu leur détermination dans l'attaque. L'offensive commencée il y a quelques jours s'est ralentie sur tout le front. Au lieu d'attaquer avec violence sans faire aucun cas de ses pertes, l'ennemi s'est arrêté devant la forte résistance des Alliés et sous le violent feu de notre artillerie. Ils se sont arrêtés même avant d'avoir obtenu leurs premiers objectifs.

Il a complètement échoué dans son entreprise de se frayer un chemin vers Paris, dans le secteur de Montdidier à Noyon; l'offensive sur le front italien a misérablement échoué dans la région des montagnes a été presque totalement arrêtée sur la Piave. La forte attaque dans le secteur de Reims a été repoussée avant même que l'ennemi ait pu s'emparer d'un seul pouce de terrain.

Dans ces diverses attaques les commandants allemands ont vu leurs troupes grandement décimées. Les quelques succès obtenus ont été chèrement payés en tués et en blessés.

L'offensive autrichienne sur le front italien continue, encore sur la Piave, tandis que dans la région des montagnes, les troupes franco-anglaises, au cours de violentes contre-attaques ont repris à l'ennemi tout le terrain perdu.

Sur la Piave l'ennemi a fait de nombreuses attaques mais la résistance italienne est très forte. L'artillerie italienne est aussi d'une extrême violence. Elle inflige de lourdes pertes aux troupes ennemies établies sur l'autre rive de la rivière.

Le communiqué autrichien déclare que les Austro-Hongrois ont traversé le canal Fassetta, à quelques endroits où mardi il réclamait des succès. Le bulletin ajoute que les lignes italiennes ont été enfoncées en plusieurs endroits, au sud du plateau Mortello, position très importante qui est considérée comme la clef des plaines de la Vénitie.

D'un autre côté Rome prétend que toutes les attaques ennemies, dans la région de Montello, ont été repoussées.

Depuis le commencement de l'offensive, les Italiens ont fait plus de 9,000 prisonniers. Ils se sont aussi emparés de plsuieurs canons et de quelques centaines de mitrailleuses.

Les aviateurs italiens ont été très actifs. On a une preuve de leur grande activité, dans le fait que 50 avions ennemis ont été détruits. Seules, deux machines italiennes ne sont pas revenues à leur base d'opératoin.

L'attaque à Reims

L'attaque allemande près de Reims a été désastreuse pour l'ennemi. A peine les soldats allemands avaient-ils quitté leurs tranchées après un violent bombardement, que ces troupes, au nombre de 40,000, furent complètement repoussées par les soldats français. A un seul endroit, à l'est de Reims, les Allemands réussirent à pénétrer dans les lignes françaises, d'où ils furent repoussés aussitôt.

Sur le reste du front ouest il n'y a rien d'important à signaler. L'artillerie est assez active et on remarque que plusieurs engagements de patrouilles.

LES TROUPES ITALIENNES RESISTENT VICTORIEUSEMENT

Les débordements de la Pave ont emporté les ponts. — La retraite de l'ennemi est coupée.

Rome, 21. — Le ministère de la Guerre italien annonce aujourd'hui que, depuis Montello jusqu'à la mer, la bataille de la Piave se continue avec rage et sans interruption.

La nuit dernière, les Italiens ont forcé les envahisseurs à reculer toute leur ligne de front au nord du chemin de fer de Montebelluno.

Plus de 1,200 Autrichiens ont été faits prisonniers et un grand nombre de mitrailleuses ont été capturées.

Nouvelles attaques

Hier après-midi, ajoute le bulletin, les Autrichiens ont lancé un nouvel assaut sur la Piave avec des forces considérables et ont réussi d'abord à gagner du terrain en avant de Zenson.

Plus tard, cependant, des réserves italiennes ont été amenées et ont forcé les envahisseurs à retraiter.

Des troupes françaises, sur le plateau de l'Asiago, ont pris d'assaut des positions autrichiennes à Bertigo et Pennar. Les Italiens se sont aussi emparés de Costalunga.

Gains italiens

Londres, 21. — Par des contreattaques, tout le long de la Piave, les Italiens se sont emparés de nouvelles positions sur le plateau de Montello, dans le secteur nord de la ligne de la rivière, et ils ont aussi avancé au sud-est de cette ligne.

A ces endroits, les Autrichiens occupaient une lisière étroite, le long de la rivière. Les troupes italiennes ont enfoncé la ligne autrichienne et se sont établies sur la rive de la Piave, en bas de Suletto (environ à 18 milles de l'Adriatique).

Version autrichienne

Vienne, 21. — Les rapports officiels du minstère de la Guerre, aujourd'hui, annoncent que les troupes autrichiennes, sous le commandement du feld-maréchal von Boroevic, ont toutes détenu les positions qu'elles avaient enlevées aux Italiens et que, de plus, elles ont forcé les Italiens à reculer vers l'ouest jusqu'à la ligne de chemin de fer qui conduit à Treviso.

Cette nouvelle avance a été faite avec l'aide des divisions d'infanterie commandées par le général Schariezer.

Les Italiens ont attaqué de nouveau, au sud de l'Asiago, sur la ligne des montagnes, mais ils ont rencontré le même succès médiocre que dans les attaques précédentes.

La bataille, dans la région de Montello, a augmenté de violence, hier, et a égalé en intensité les grandes luttes qui ont eu lieu au front du Carso. Les rapports ajoutent que les Italiens se sont lancés six fois à l'attaque avec de nombreuses divisions, mais que tous leurs efforts ont été vains.

Faillite totale

Londres, 21. — Il parait évident maintenant que toute l'offensive autrichienne, au front italien, n'a été qu'une faillite complète, depuis les Alpes vénitiennes jusqu'à la mer Adriatique.

Dans la région montagneuse, de nouvelles positions ont été reprises à l'ennemi et, tout le long de la Piave, où la bataille continue avec des alternatives de revers et de succès, la balance semble pencher vers la victoire finale des armes italiennes.

Au sud et à l'est du plateau de l'Asiago, les Français et les Italiens, au cours d'une offensive, ont fait des prisonniers et se sont emparés de Bertigo et de Costalunga, d'où les Autrichiens avaient espéré pousser leur ligne jusqu'à la vallée de la rivière Astico.

LES ALLIES REMPORTENT PRESQUE PARTOUT L'AVANTAGE

L'ennemi réussit à jeter quatorze ponts sur la Piave. — Les Autrichiens prétendent qu'ils ont fait 30,000 prisonniers.

Paris, 19. — Le correspondant de l'agence Havas, aux quartiersgénéraux italiens, annonce que les Austro-hongrois ont attaqué les positions françaises, après les avoir soumises à un violent bombardement.

Les Français ont résisté victorieusement à ces assauts répétés et ont complètement maintenu leurs lignes. Ils ont, de plus, capturé beaucoup de matériel de guerre et infligé des pertes considérables à l'ennemi.

Six cents cadavres autrichiens ont été enterrés dans le seul secteur d'un régiment français.

• • •

Londres, 19. — L'offensive autrichienne ne rencontre pas le même succès et elle n'est pas conduite, non plus, avec la même précision que celle de l'automne dernier, alors que les troupes du général Cadorna furent forcées de retraiter depuis les Alpes Juliennes jusqu'à la rivière Piave et depuis les régions montagneuses du nord presque jusqu'aux pleines de la Vénétie.

L'attaque principale dans les Alpes vénétiennes se brise sous la résistance des troupes italiennes, françaises et anglaises et l'autre semble manquer de la force nécessaire pour effectuer le passage de la rivière Piave et refouler les armées italiennes.

Dans les Alpes, les Autrichiens ont été incapables d'avancer leurs lignes, après leurs assauts de la semaine dernière.

Partout, depuis le plateau de l'Asiago jusqu'à la rivière Piave, toutes les attaques ennemies ont été vivement repoussées par les troupes alliées qui, à leur tour, ont fait plusieurs contre-attaques, repris du terrain perdu, infligé de lourdes pertes à l'ennemi et fait un nombre considérable de prisonniers.

Les gains autrichiens

Les Austro-Hongrois prétendent qu'ils ont fortifié les positions dont ils s'étaient emparés sur le plateau de Montello et qu'ils ont obtenu de nouveaux succès sur l'aile du sud, depuis Fossalata jusqu'à Mestre.

Le minstère de la Guerre de Vienne annonce aussi que le nombre de prisonniers pris par les Autrichiens s'élève maintenant à 30,000 et que 120 canons, du butin de guerre et des mitrailleuses ont été capturés.

Les prisonniers pris lundi par les Italiens se chiffrent à 1,500, ce qui porterait à plus de 5,000 les captures faites par les Alliés.

Des dépêches non-officielles annoncent que les Autrichiens ont réussi à jeter quatorze points sur la Piave, sur une distance de quatorze milles et demi, entre Kenson et le pont du chemin de fer de Conegliano, mais que les Italiens combattent vivement cette manoeuvre ennemie et qu'ils soumettent ces ponts au feu de leur artillerie.

NECESSAIRE A LA SANTE

Il faut que les intestins fonctionnent régulièrement pour que soit bonne la santé. Si vous souffrez de constipation, les déjections se trouvent à séjourner de 72 à 96 heures dans les intestins et cela nuit à la santé. Vos intestins demeureront en bon état si vous prenez de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Ce remède est merveilleux. Il vous libérera de la constipation, des maux de tête, de la nervosité, de la faiblesse générale, etc. Chez les pharmaciens $1.50. L'Antiputrin de Triner est un excellent antiseptique pour usage externe. Faites-en l'essai pour vous gargariser, pour le pansement des blessures, etc. 75 sous et $1.50. Contre le rhumatisme, la neuralgie, les foulures, les enflures, etc., usez du liniment de Triner. C'est ce qu'il y a de mieux. Prix: 70 sous. Joseph Triner, chimiste-fabricant, 1333—1343 S. Ashland Ave., Chicago, Ill.

LES AUTRICHIENS TENUS EN ECHEC

Nouvelle offensive en préparation. — Le plan de la première attaque, d'origine allemande, était défectueux et n'a amené que la défaite des troupes de l'empereur Charles. — Les inondations nuisent grandement à l'ennemi. — Les Alliés ont repris des positions.

Rome, 22. — Le ministère de la Guerre annonce aujourd'hui que les forces italiennes ont continué, hier, leur contre-offensive sur la ligne de la rivière Piave, dans la région de Fagare et de Zenson, et elles ont repris de nouvelles positions aux Autrichiens.

La poussée austro-autrichienne a été renouvelée avec vigueur, hier, dans la région des montagnes, mais partout les envahisseurs ont été tenus en échec et les Italiens ont même gagné du terrain.

L'ennemi a lancé cinq assauts violents sur les positions italiennes de Lesson, à l'ouest de San Dona di Piave. Exténués et découragés, les Autrichiens furent forcés de retraiter devant la défense italienne.

Nouveau combat en vue

Quartiers-généraux italiens en Italie, 22. — On croit généralement qu'une autre grande offensive autrichienne sera déclanchée d'ici à quelques jours.

Cette fois, dit-on, l'ennemi réunira probablement ses forces, au lieu de les éparpiller, comme il l'a fait il y a une semaine, alors qu'il suivit la tactique allemande en essayant de lancer une grosse offensive générale sur une longue ligne, afin de cacher son point d'attaque principal.

Ce dernier plan aurait même été préparé par le général allemand Ludendorff, qui ne s'était pas rendu compte que les Autrichiens étaient trop faibles pour entreprendre une telle tâche; car ils manquaient, non seulement d'artillerie, mais de bons officiers supérieurs et subalternes.

La présence de l'empereur Charles d'Autriche au front de bataille semble indiquer que les Autrichiens vont recommencer leurs attaques sur une grande échelle.

Les pluies récentes ont converti la Piave en un torrent impétueux qui porte un coup fatal aux Autrichiens sur la rive gauche, car il brise les lignes de communication et empêche les secours de parvenir aux divisions exténuées qui luttent contre les assauts vigoureux sans cesse renouvelés des troupes de la troisième armée du duc d'Aoste.

La satisfaction des Italiens, au sujet de la situation actuelles, n'a d'égale que la colère des généraux autrichiens.

D'après les prisonniers, la crue des eaux de la rivière a mis le comble à une série de difficultés qui ont empêché les Autrichiens d'avancer sur le plateau de Montello, et dans celui qui se trouve entre les lignes de chemin de fer Treviso-Mestre et San Dona di Piave-Mestre.

Dans cette région, la lutte a été très violente et acharnée toute la semaine, et une pression terrible a été exercée sur l'ennemi, qui fut bombardé des deux côtés de la rivière par les mitrailleuses italiennes, ainsi que par les canons de marine montée sur des bacs que les Alliés avaient lancés sur le cours d'eau.

Le plan autrichien

Rome, 22. — Le plan autrichien devient de plus en plus évident, dit une dépêche d'aujourd'hui. Le but priniepal de l'ennemi était d'obtenir la maîtrise complète du plateau de Montello, d'où ils auraient pu, ensuite, lancer en avant les nombreuses divisions rassemblées sur la rive gauche de la Piave.

Sur toute la ligne du chemin de fer Monte-Belluno-Suzegana, la bataille a fait rage toute l'aprèsmidi d'hier et la nuit dernière.

Une petite étendue de terrain a été capturée par l'ennemi, mais est aussi jonchée d'un grand nombre de ses cadavres.

Les attaques se succédèrent méthodiquement, mais lentement, à cause du terrain accidenté et du continuel changement de lignes qui empêchait les adversaires d'employer avec justesse le tir de leur artillerie.

Il y a actuellement quatorze divisions autrichiennes engagées dans la bataille et elles ont déjà subi des pertes énormes.

Les contre-attaques italiennes sont infiniment supérieures à l'offensive autrichienne.

Hier, dans la région de Montello, du côté de Zenson et sur le chemin Treviso-San Dosa di Piave, les Italiens ont réduit de moitié les gains de terrain faits par l'ennemi dans ses attaques des derniers jours.

Le grand nombre de cadavres sur le champ de bataille et les déclarations des prisonniers établissent que l'ennemi a subi des pertes épouvantables.

PAR L'ECOLE SANS DIEU

L'esprit d'indifférence, voire d'hostilité religieuse, souffle avec violence sur les Philippines, rapporte la grande revue catholique de New-York, l'**America**, qui tient le fait de missionnaires catholiques. Les écoles publiques ont fait un tort incalculable sous ce rapport. Beaucoup de catholiques désertent les écoles religieuses pour l'école publique. En maints endroits, les catéchismes sont à peine fréquentés. On prétend qu'une loi, la loi Jones, interdit l'enseignement du catéchisme. Des jeunes gens et des filles, ignorant tout, sauf quelques textes sacrés, s'en vont prêchant des doctrines qui sont des tissus d'hérésies. On attaque le clergé, et son autorité est minée.

Telle paraît être la forme insidieuse et spéciale de la propagande protestante aux Philippines.

On a voulu depuis la conquête des îles par es Américains angliser le peuple philippin. Bien que que le clergé soit de langue espagnole, les évêques, à l'exception de deux, sont américains et de langue anglaise. En lui faisant perdre sa langue on lui ravit sa foi catholique.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

On demande homme et femme, homme pour aider aux travaux de la ferme et femme pour voir au soin de la maison et d'une petite fille de sept ans. Suis veuf. S'adresser à **Josephat Cadieux, Letellier, Manitoba.**

On demande des finisseuses et des opératrices dans la fourrure, ainsi que des personnes sachant coudre à la main. Bon salaire. S'adresser à **A. Lanthier, 207 rue Horace, Norwood.**

On demande une sténographe avec expérience, sachant les deux langues. S'adresser **Casier postal 365, la "Liberté".**

SACRE-COEUR

Nous avions vendredi soir dernier la distribution des prix aux élèves de l'école. On fit coïncider avec cela la célébration du 15me anniversaire de prêtrise de notre dévoué et aimé curé. Ce fut donc l'occasion d'une jolie séance dramatique par nos jeunes filles de la paroisse et les élèves de l'école. On débuta par une marche bien enlevée que l'on fit suivre d'un choeur qui donna Le Carillon. Immédiatement nos jeunes actrices s'attaquèrent au premier acte de "L'ombre de Saint-Louis", un captivant drame des temps des Croisades en Palestine. Franchement, sans flaterie, nous devons dire que nos jeunes actrices s'y taillèrent un franc succès. Elles ont de la diction, de l'aisance dans le débit et le geste et nous démontrent qu'elles comprennent leur rôle.

Nos toutes petites filles nous donnèrent "La Guerre des Deux Roses". C'était un joli compliment à notre bon curé. Il accepta l'une et l'autre rose de la plus spirituelle façon. Puis ce furent les tout petits, ceux du Jardin de l'Enfance. Ils déclamèrent avec ensemble et de surprenante façon "Petit Jean et la Grande Hostie". Puis les grands de l'école donnèrent avec un étonnant brio "Brimborion ou Le Nain de la Reine". On ria à gorge déployée. Après une autre déclamation et un choeur, on passa à la distribution des prix. En voici la liste.

Collation des diplômes de sténographie française et anglaise et de dactylographie présentés par l'institut sténographique Perrault-Duployé de Montréal:

Diplôme professionnel avec la note excellence décernée à Mlle Esther Dyck.

Diplôme 1er degré avec la note excellence, décerné à Mlle Alma Fournier.

Diplôme 1er degré, décerné à Mlle Marguerite Villeneuve.

Diplôme d'écriture accordé par l'institut Palmer, avec la note excellence, décerné à Mlle Esther Dyck.

Grands prix offerts par les donateurs suivants: La Commission Scolaire, le Rév. Père Curé, le Rév. Père Vicaire, Mère Marie-Médard, supérieure provinciale, de l'Académie Sainte-Marie, Mme L. Richer, M. H. Lauzon, M. A.-B. Desrochers, M. J.-H.-N. Léveillé, M. H. Chevrier, M. P. Sala, M. Lefebvre.

1er prix d'instruction religieuse accordé aux élèves ayant conservé 80% de moyenne sur toute l'année: Mlles A. Fournier, E. Dyck, J. Olivier, B. Thibault, J. Faulkner, R. Fournier et MM. G. Gauthier, R. Gauthier, G. Bruyère, H. St-Pierre, B. Léveillé, J. Sala, Mlle C.-M. Thurston: gagné par Mlle B. Thibault.

2me prix: Mlle Marguerite Guertin, MM. L. Patenaude, L. Chaput, M. Prud'homme, H. Sala, Mlle H. Léger: gagné par Mlle H. Léger.

3me prix: MM. D. Bélair, M. Arsenault, P. Aubin, H. Tremblay, Mlles L. Delorme, E. Caron, Y. Laplume, J.-d'Arc Aubin: gagné par M. Paul Aubin.

Prix décernés aux enfants de choeur, mérités par: MM. J. Sala, L. Chevrier, G. Gauthier, L. Pomerleau, O. Charlebois: 1er prix gagné par M. J. Sala. 2me prix gagné par M. L. Chevrier.

3me prix, mérité par MM. P. Bruyère, P. Villeneuve, L. Lemire, R. Lemire, G. Bruyère: gagné par M. P. Bruyère.

4me prix mérité par MM. P. Aubin, H. Sala, P. Villeneuve, G. Chauvière: gagné par M. Paul Aubin.

1er prix de chant, décerné aux filles, mérité par Mlles J. Olivier, Y. Sala, C. Pomerleau, B. Thibault: gagné par Mlle Y. Sala.

2me prix, mérité par Mlles A. Fournier, R. Fournier, L. Castéla, J. Faulkner: gagné par Mlle L. Castéla.

1er prix de chant décerné aux garçons, mérité par MM. G. Gauthier, G. Bruyère: gagné par M. G. Gauthier.

2me prix, mérité par MM. P. L'Heureux, L. Pomerleau, L. H. Moissan, R. Gauthier: gagné par M. L. Pomerleau.

1er prix de musique, mérité par Mlle P. Sala et M. B. Léveillé: gagné par M. B. Léveillé.

2me prix de musique, mérité par Mlles B. Thibault, C. Pomerleau, M. Guertin, E. Léger, B. Pomerleau, M. J. Sala: gagné par Mlle B. Pomerleau.

Prix offerts par la Maison Chevrier aux élèves ayant passé leurs examens avec honneur: 1re classe: M. P. L'Heureux.

2me classe: Mlles C.-M. Thurston, A. Larose, E. Léger, MM. B. Léveillé, G. Bruyère, H. St-Pierre: gagné par E. Léger.

[illegible]bot, C. Cloutier, Mlles R. Germain, M. Laplante, L. McGlynn, MM. L. Patenaude, P. Villeneuve, M. Prud'homme, Mlles M. Guertin, L. Noël, M. Chabot: gagné par M. L. Patenaude.

Bourses

Cours Commercial: Mlle Alma Fournier, $3.00.

1re classe, méritée par Mlles B. Thibault, J. Olivier, MM. G. Gauthier, P. L'Heureux: gagnée par Mlle J. Olivier. $2.50.

2me classe, méritée par Mlles C.-M. Thurston, E. Léger, Y. Sala, J. Faulkner, A. Larose, B. Fournier, L. Castéla, MM. G. Bruyère, B. Léveillé, R. Gauthier, J. Sala: gagnée par M. R. Gauthier. $2.50.

3me classe, 1re division, méritée par MM. L. Chabot, P. Bruyère, L.-H. Moissan, L. Chevrier: gagnée par M. L. Chevrier. $2.00.

3me classe, 2me division, méritée par MM. C. Cloutier, L. Pomerleau, Mlles C. Pomerleau, I. Laplume, M. Bouveron: gagnée par M. C. Cloutier. $2.00.

4me classe, 1re division, méritée par Mlles A. Gareau, M. Chabot, M. Guertin, L. Noël, A. Thibault, MM. P. Villeneuve, L. Patenaude, A. Léger, L. Lemire, G. Chauvière: gagnée par Mlle A. Thibault. $1.50.

4me classe, 2me division, méritée et gagnée par M. M. Prud'homme. $1.50.

5me classe, 1re division, méritée par MM. H. Sala, H. Dupuis, E. Lévesque, Mlles H. Léger, I. Guilbert, B. Pomerleau, L. Tradardi, C. Tradardi: gagnée par Mlle I. Guilbert. $1.00.

5me classe, 2me division, méritée par Mlles C. Arsenault, R. Lebrasseur, MM. A. Guay, L. Cyr: gagnée par M. A. Guay.

Jardin de l'Enfance, méritée par MM. D. Bélair, P. Aubin, G. Lefebvre, M. Arsenault, H. Germain, E. Pélissier, Mlles L. Delorme, L. Chauvière, B. Gareau, M. Quinn, J. d'Arc Aubin, Y. Laplume, M. Rogers: gagnée par M. E. Pélissier.

Mlle Julienne Olivier présenta une adresse à laquelle répondirent le R. P. Curé et M. Jules Collon, le dévoué président de la Commission Scolaire.



R. P. Normandin, O. M. I.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 27 mai. — Marie-Elisa-Liliane, fille de Arthur Jourdain et de Adrienne Charette.

Le 31 mai. — Marie-Germaine, fille de Joseph-Pierre Bélanger et de Rosianne Hébert.

Le 31 mai. — Marie-Thérèse, fille de Joseph-Pierre Bélanger et de Rosianne Hébert.

Le 2 juin. — Joseph-Charles-Aruthur, fils de Arthur Primeau et de Rose Fétreault.

Le 2 juin. — Joseph-Charles-Henri, fils de Albert Letendre et de Rose-Aimée Perreault.

Le 9 juin. — Marie-Claire-Jeanne, fille de Joseph Ménard et de Rosilda Janelle.

Le 9 juin. — Robert-Laurent, fils de Laurence Fitzgerald et de Louise Pion.

Le 10 juin. — Marie-Grace-Emma, fille de Lionel Turcot et de Virginie Rougeau.

Le 10 juin. — Marie-Olive-Eveline, fille de Prosper Saltel et de Rosa Beauvais.

Le 12 juin. — Yvette-Marie-Thérèse, fille de Napoléon-Philippe Gosselin et de Cora Mousseau.

Le 16 juin. — Marie-Viola-Cora, fille de Oswald Paul et de Rose Allard.

* * *

Mariages

Le 4 juin. — Anthony Trost et Louise Jolys.

Le 4 juin. — Ernest Gagnon et Joséphine Prendergast.

Le 18 juin. — Joseph Prince et Parmélisa Doucet.

* * *

Sépultures

Le 2 juin. — Paul-Emile, fils de Georges Bédard et de Emilia Poirier, décédé à l'âge de dix mois.

Le 11 juin. — Albert Bétournay, décédé à l'âge de 53 ans.

Le 12 juin. — Michel Hébert, décédé à l'Hospice Taché, à l'âge de 92 ans et 10 mois.

Le 15 juin. — William Marchand, décédé à l'hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 67 ans.

Le 18 juin. — François Ethier, décédé à l'âge de 86 ans.

Le 21 juin. — Irène, fille de John Schjimnoski et de Corine d'Eschambault, décédée à l'âge de 18 mois.

Le 22 juin. — Elphège Racette, décédé à l'âge de 21 ans et 22 jours.

L. D. C. F.

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française désire inaugurer les retraites fermées pour demoiselles au Manitoba. Toutes les jeunes filles désireuses de faire cette retraite, devront communiquer avec la secrétaire pour plus amples renseignements.

La retraite étant fixée pour la mi-juillet, il est dès lors urgent de savoir au plus tôt le nombre des retraitantes qui voudront bien favoriser le développement de cette belle oeuvre sous le patronage de la L. D. C. F.

A toutes une cordiale bienvenue.

Albertine Baril,
Secrétaire de la L. D. C. F.
90 rue Ritchot,
Saint-Boniface.

UNION METISSE

Dimanche prochain 30 juin, à 2 h. 30 p.m., il y aura une assemblée de l'Union Métisse à la résidence de Jos. Riel. Tous sont priés d'y assister.

F. Frobisher,
Secrétaire.

L'IVRESSE DU CINEMA

Il y a ivresse et ivresse. S. G. Mgr Roy, de Québec, en dénonce une avec la vigueur qu'on lui connaît et qu'elle appelle "l'ivresse du cinéma." C'est une page qui doit être méditée.

"Il y a une ivresse du cinéma de nos jours, comme il y a une ivresse causée par les liqueurs alcooliques. Toutes les deux, si on ne les combat, finiront par semer des ruines irréparables dans les âmes, dans les familles, dans la société. Si on les laisse faire, elles auront raison de la foi, de la morale, du bon sens, de tout ce qui fait notre bonheur, notre force et notre joie.

"Le cinéma tel qu'il opère en notre ville, le cinéma tel que le diable l'a fait chez nous, c'est, tous ceux qui savent ce qui se passe l'admettent, l'instrument de damnation le plus perfectionné dont l'enfer se soit encore servi contre les âmes sauvées par Jésus-Christ.

"C'est l'antichambre des maisons de prostitution, c'est une école d'erreur, de vice et de révolution; c'est le lieu où toutes les concupiscences trouvent leur pâture: c'est la boutique où il est de bon ton de fréquenter et où l'on nous sert sous le truquage des élixirs merveilleux, toutes les liqueurs qui allument le feu dans les veines, tous les breuvages qui déséquilibrent et rendent fou, quand ils ne tuent pas leurs victimes."

Et Mgr Roy termine par ces paroles qui sont tout un programme:

"De nos jours, et à l'heure qu'il est, un peu partout sans doute, ici, en tous cas, le cinéma est le grand mal, la grande plaie, la lèpre hideuse dont il faut arrêter le progrès, et, s'il se peut, nous débarrasser absolument."